



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

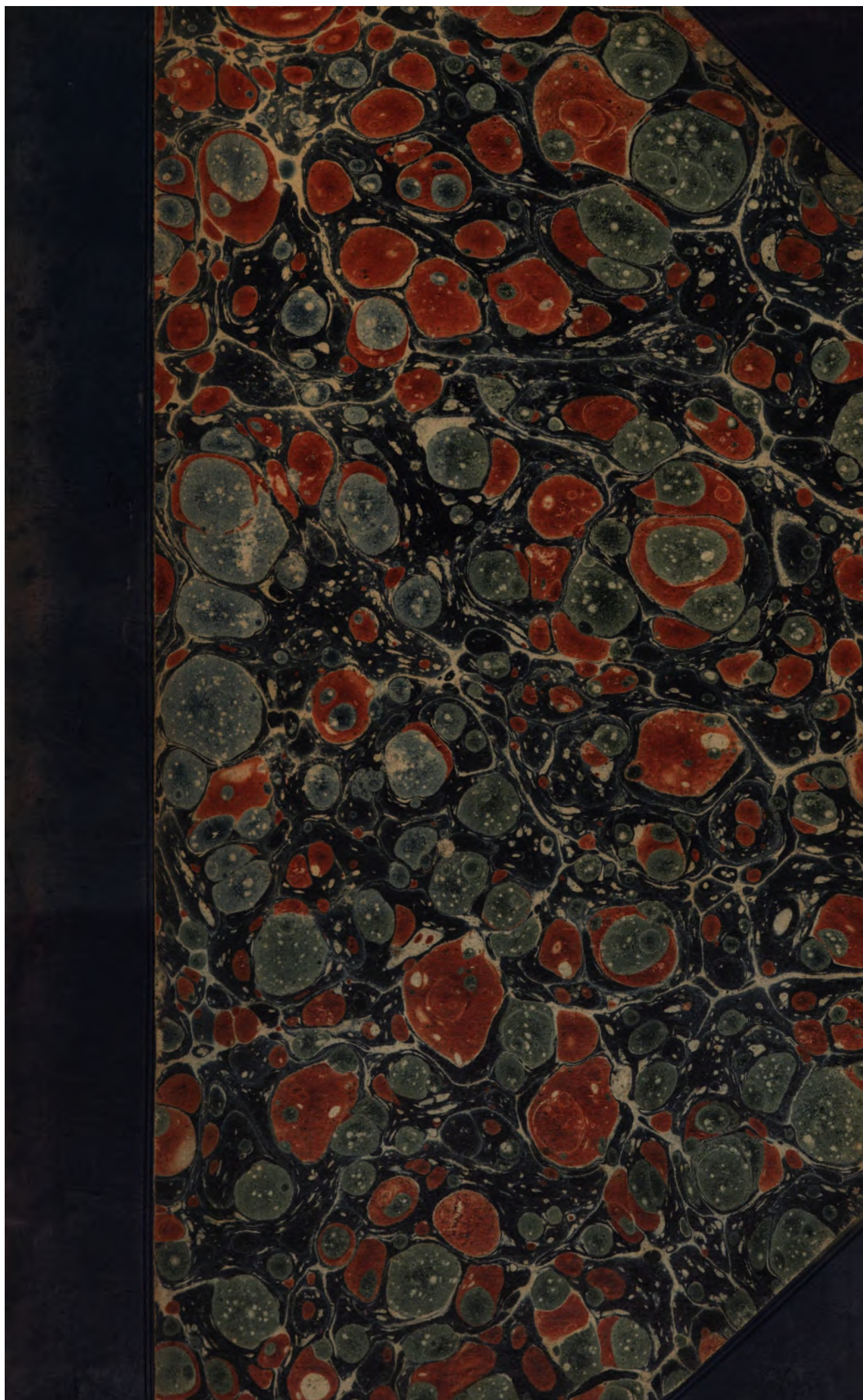
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



27. 541.





Purch^d 1827.

LETTRE

A M. ABEL-RÉMUSAT,

SUR LA

NATURE DES FORMES GRAMMATICALES EN GÉNÉRAL,

ET SUR

LE GÉNIE DE LA LANGUE CHINOISE

EN PARTICULIER,

PAR M. G. DE HUMBOLDT,

Membre de l'Académie royale des Sciences de Berlin, associé étranger de l'Académie
royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., etc.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Lib. de la Soc. Roy. Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,

RUE ELIEU, N° 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46.

1827.



IMPRIMERIE DE DONDÉY-DUPRÉ,
Rue St.-Louis, N° 46, au Marais.

AVERTISSEMENT.

LA lettre que nous publions doit sa naissance à une discussion qui s'est élevée entre M. G. de Humboldt et un Professeur de Paris. La question souvent agitée, de la nature et de l'importance réelle des formes grammaticales, s'est renouvelée depuis que deux langues célèbres de l'Asie, remarquables, l'une par la perfection de son système, l'autre par la pauvreté apparente qui la caractérise, ont commencé à être étudiées avec plus de soin et de succès. Le sanscrit et le chinois offraient des faits nouveaux qu'il devenait indispensable d'examiner, et les progrès de la philologie Orientale devaient tourner au profit de la grammaire générale et de la métaphysique du langage. Divers mémoires lus par M. G. de Humboldt à l'Académie de Berlin, annonçaient par leur titre seul que ce savant célèbre avait abordé un sujet éminemment philosophique, et la communication qu'il en fit obligeamment à quelques hommes de lettres français, leur en donna l'idée la plus avantageuse. Cependant, le

chinois semblait, sous quelques rapports, faire exception aux principes de l'auteur, et on appela son attention sur ce singulier phénomène d'un peuple qui, depuis quatre mille ans, possède une littérature florissante, sans formes grammaticales. Comparée sous ce rapport au samscrit, au grec, à l'allemand, et aux autres idiomes pour lesquels M. G. de Humboldt annonçait une juste prédilection, la langue chinoise offrait des particularités qu'il n'était plus permis de négliger. Accoutumé à surmonter des difficultés bien autrement graves, cette étude n'a été qu'un jeu pour le savant académicien, et il y a bientôt acquis assez d'habileté pour y porter une nouvelle lumière. Ainsi qu'on l'avait prévu, plusieurs questions curieuses acquirent à ses yeux plus d'importance, et comme il continuait de communiquer ses idées à la personne qui en suivait le progrès avec le plus d'intérêt, il a été conduit à les résumer, en leur donnant à la fois un meilleur ordre et de plus grands développemens, dans une lettre plus étendue que toutes celles qui avaient précédé. C'est cette lettre que nous livrons à l'impression, persuadés que notre savant correspondant ne nous saura pas mauvais gré de faire jouir le public d'un écrit qu'il

ne lui avait pas destiné , mais qui contient trop d'idées neuves et de réflexions profondes , pour ne pas mériter de voir le jour.

Les théories de l'auteur touchent aux parties les plus subtiles de la grammaire générale, et les applications qu'il en fait tombent sur un idiome dont la connaissance est encore trop peu répandue en Europe : c'est annoncer assez qu'il peut y rester quelques points à discuter et à éclaircir. Plusieurs sujets de doutes avaient été proposés dans la correspondance dont on a parlé, et l'on a cru utile d'indiquer ici ceux qui ne paraissaient pas avoir été levés complètement. C'est l'objet des notes ou observations qu'on a placées à la fin de la lettre de M. G. de Humboldt. Une personne moins dévouée que ce savant aux intérêts de la vérité aurait pu désapprouver ce genre d'additions. Pour lui, nous avons la confiance qu'il y verra un hommage rendu à son caractère, et une preuve de gratitude pour l'honneur qu'il a fait à l'éditeur en lui adressant le résultat de ses réflexions. Si les faits nouveaux qu'on lui propose et les considérations qu'on se plaît à lui soumettre provoquaient de sa part quelque travail ultérieur, ce serait au public instruit à

nous savoir gré des éclaircissemens qui auraient encore été obtenus sur un sujet si digne d'occuper les hommes qui ont consacré leurs méditations à l'histoire du développement et des progrès de l'intelligence.

A.-R.





LETTRE

SUR LA

NATURE DES FORMES GRAMMATICALES EN GÉNÉRAL,

ET SUR

LE GÉNIE DE LA LANGUE CHINOISE

EN PARTICULIER.

MONSIEUR,

Je me suis occupé du chinois, ainsi que vous avez bien voulu me le conseiller, et la facilité admirable que vous avez portée dans cette étude par votre Grammaire et par l'édition du *Tchoûng-yông*, a secondé mes efforts. J'ai comparé attentivement les textes chinois renfermés dans ces deux ouvrages, avec la traduction que vous en donnez, et j'ai tâché de me rendre compte, par ce moyen, de la nature particulière de la langue chinoise. Etant parvenu à fixer jusqu'à un certain point mes idées à ce sujet, je vais vous les soumettre, monsieur, et je prends la liberté de vous prier de vouloir bien les examiner et les rectifier. Je ne puis avoir qu'une connaissance bien imparfaite encore de la langue chinoise, et il est dangereux de hasarder un jugement sur le génie et le

caractère d'une langue sans en avoir fait une étude approfondie. J'ai donc grand besoin d'être guidé par vos bontés dans une carrière neuve et difficile.

La première impression que laisse la lecture d'une phrase chinoise, tend à persuader que cette langue s'éloigne de presque toutes celles que l'on connaît ; mais, en fait de langues, il faut se garder d'assertions générales. Il serait difficile de dire que la langue chinoise différerait entièrement de *toutes* les autres. Je m'arrêterai d'abord, pour avoir un point fixe de comparaison, surtout aux langues classiques ; j'aurai principalement en vue ces dernières, lorsque je parlerai du chinois en opposition avec les autres langues. J'examinerai plus tard s'il y en a réellement qui se rapprochent plus ou moins de cet idiome.

Je crois pouvoir réduire la différence qui existe entre la langue chinoise et les autres langues au seul point fondamental que, pour indiquer la liaison des mots dans ses phrases, elle ne fait point usage des catégories grammaticales, et ne fonde point sa grammaire sur la classification des mots (1), mais fixe d'une autre manière les rapports des élémens du langage dans l'enchaînement de la pensée. Les grammaires des autres langues ont une partie étymologique et une partie syntactique ; la grammaire chinoise ne connaît que cette dernière.

De là découlent les lois et les particularités de la phraséologie chinoise, et dès qu'on se place sur le

terrain des catégories grammaticales, on altère le caractère original des phrases chinoises.

Vous trouverez peut-être, monsieur, ces assertions trop étendues et trop positives, ou vous supposerez que j'ai voulu dire simplement que la langue chinoise néglige d'attacher aux mots les marques des catégories grammaticales, et ne poursuit pas cette classification jusqu'à ses dernières ramifications. J'avoue cependant que la langue chinoise me semble moins négliger que dédaigner de marquer les catégories grammaticales, et se placer, autant que la nature du langage le comporte, sur un terrain entièrement différent. Mais je sens que ceci exige des développemens d'idées et des preuves de fait; et je vais vous soumettre, monsieur, ce qui, dans mes réflexions générales sur les langues, et dans mes études chinoises, m'a conduit à ce que je viens d'avancer.

Je nomme *catégories grammaticales* les formes assignées aux mots par la grammaire, c'est-à-dire les parties d'oraison et les autres formes qui s'y rapportent. Ce sont des classes de mots qui emportent avec elles certaines qualifications grammaticales, que l'on reconnaît, soit par des marques inhérentes aux mots mêmes, soit par la place que les mots occupent, soit enfin par la liaison de la phrase. Aucune langue peut-être ne distingue, ni ne marque toutes ces formes; mais on peut dire qu'une langue les emploie pour indiquer la liaison des mots, si elle fait de cette classification la base de sa grammaire, si du moins les

formes ou catégories principales sont reconnaissables, indépendamment du sens du contexte, et si la nature de la langue porte l'esprit de ceux qui la parlent, à assigner chaque mot à une de ces classes, même là où ce mot n'en porte point les marques distinctives.

La classification des mots, d'après les catégories grammaticales, tire son origine d'une double source : de la nature de l'expression affectée à la pensée par le langage, et de l'analogie qui règne entre ce dernier et le monde réel.

Comme on exprime, en parlant, les idées par des mots qui se succèdent, il doit exister un ordre déterminé dans la combinaison de ces élémens, pour qu'ils puissent former l'ensemble de l'idée exprimée, et cet ordre doit être le même dans l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, pour que l'intelligence soit mutuelle entr'eux. C'est là la base de toute grammaire. Cet ordre établit nécessairement des rapports entre les mots d'une phrase, d'une part, et de l'autre, entre ces mots et l'ensemble de l'idée ; ces rapports, considérés dans leur généralité, et abstraction faite des idées particulières auxquelles ils s'attachent, nous donnent les catégories grammaticales. C'est donc par l'analyse de la pensée convertie en paroles, qu'on parvient à déduire les formes grammaticales des mots. Mais cette analyse ne fait que développer ce qui se trouve déjà originairement dans l'esprit de l'homme doué de la faculté du langage ; parler d'après ces formes, et s'élever à leur connaissance par la ré-

flexion sont deux choses entièrement différentes, car l'homme ne comprendrait ni lui-même, ni les autres, si ces formes ne se trouvaient comme archétypes dans son esprit, ou, pour me servir d'une expression plus rigoureusement exacte, si sa faculté de parler n'était soumise, comme par une espèce d'instinct naturel, aux lois que ces formes imposent.

Les catégories grammaticales se trouvent en relation intime avec l'unité de la proposition; car elles sont les exposans des rapports des mots à cette unité, et si elles sont conçues avec précision et clarté, elles en marquent mieux cette unité et la rendent plus sensible. Les rapports des mots doivent se multiplier, et varier à proportion de la longueur et de la complication des phrases, et il en résulte naturellement que le besoin de poursuivre la distinction des catégories ou formes grammaticales, jusque dans leurs dernières ramifications, naît surtout de la tendance à former des périodes longues et compliquées. Là où des phrases entrecoupées dépassent rarement les limites de la proposition simple, l'intelligence n'exige pas qu'on se représente exactement les formes grammaticales des mots, ou qu'on en porte la distinction jusqu'au point où chacune de ces formes paraît dans toute son individualité. Il suffit pour lors très-souvent de savoir que tel mot est le sujet de la proposition, sans qu'on ait besoin de se rendre compte exactement s'il est substantif ou infinitif, qu'un autre mot en détermine un troisième, sans qu'on doive se décider à

le considérer comme participe ou comme adjectif. On voit par là qu'il est possible de parler et d'être compris, sans s'assujétir à marquer ou même à distinguer exactement les formes grammaticales des mots. Ces formes ne s'en trouvent pas moins dans l'esprit de celui qui en use ainsi; il n'en suit pas moins les lois, mais il exprime sa pensée, en se bornant à une application générale de ces lois. Il ne sent pas le besoin de les spécifier, et les formes grammaticales des mots n'étant point spécifiées par tout ce qui distingue chacune d'elles, ne peuvent pas proprement agir sur son esprit, ni diriger principalement son langage. Mais avant que de poursuivre ce point extrêmement important pour toute recherche sur la langue chinoise, je vais passer à l'analogie qui existe entre le langage et le monde réel, analogie qui donne également lieu à classer les mots sous diverses catégories purement grammaticales.

Les mots se placent naturellement dans les catégories auxquelles appartiennent les objets qu'ils représentent. C'est ainsi qu'il existe dans toute langue des mots de signification substantive, adjective et verbale, et les idées de ces trois formes grammaticales naissent très-naturellement de ces mêmes mots. Mais ceux-ci peuvent aussi être adaptés à une autre catégorie : celui dont l'idée est substantive, peut être transformé en verbe, ou *vice versa*. Il y a en outre des mots dont la signification idéale ne trouve point la même analogie dans le monde réel, et ces mots

peuvent aussi être classifiés à l'instar des autres. Il existe donc dans chaque langue deux espèces de mots : l'une se compose de mots à qui leur signification, l'objet qu'ils représentent (substance, action ou qualité) assigne une catégorie grammaticale ; l'autre est formée de mots qui, n'étant point dans le même cas, peuvent être pris dans plus d'une catégorie, selon le point de vue sous lequel on les envisage. La manière dont une langue traite ces derniers, est une chose de la plus grande importance. Si elle les place également dans ces catégories et leur en donne la forme, ces mots acquièrent véritablement une valeur grammaticale ; ils deviennent réellement des substantifs ou des verbes ; car ces rapports entr'eux n'existent qu'en idée ; ils n'ont été aperçus que par une manière particulière de considérer le langage, et c'est par cette même raison qu'ils seront à son usage. Si au contraire les catégories de ces mots restent vagues et indéterminées, ceux même dont la signification annoncerait la catégorie, n'ont plus de valeur grammaticale ; ce ne sont pas des verbes ou des substantifs, mais simplement des expressions d'idées verbales ou substantives. Car les rapports de verbes et de substantifs ne leur ont point été assignés ni par le langage, ni pour le langage, dans lequel on peut former beaucoup de phrases sans leur secours. Dans les phrases même où ils entrent, ils n'agissent pas toujours grammaticalement dans la qualité qu'annonce

leur signification. L'expression d'une idée verbale ne forme pas nécessairement, ainsi que c'est le caractère distinctif du verbe, la liaison entre le sujet et l'attribut de la proposition. L'expression d'une idée substantive peut s'attacher au régime, de la même manière que le ferait grammaticalement le verbe, quoique le substantif passe à l'infinitif, dès que, sans l'intermédiaire d'une préposition, il prend un complément direct.

On ne peut donc parvenir, par cette voie, aux catégories grammaticales, que lorsqu'une nation possède une tendance à regarder la langue qu'elle parle, comme un monde à part, mais analogue au monde réel; à voir dans chaque mot un individu, et à ne pas souffrir qu'il y en ait un seul qu'on ne puisse assigner à une classe quelconque. Cette tendance naîtra surtout du travail de l'imagination, appliquée au langage, et, dans les langues qui se distinguent par une grammaire riche et variée, ce travail paraît avoir développé l'instinct intellectuel dont j'ai parlé plus haut.

Dans les langues qui ne distinguent qu'imparfaitement les catégories grammaticales, ou dans lesquelles cette distinction semble disparaître entièrement, il faut néanmoins que les mots enchaînés dans la phrase aient une valeur grammaticale, outre leur valeur matérielle ou lexicologique; mais cette valeur n'est pas reconnaissable dans le mot pris isolément, ou du moins, ne l'est pas indépendamment de sa signification : elle

résulte ou de cette dernière, si l'objet que le mot représente ne peut appartenir qu'à une catégorie seulement, ou de l'habitude d'assigner à une catégorie, un mot qui, selon sa signification, pourrait appartenir à plusieurs, ou de l'emploi qui y est affecté dans la phrase, et dans ce cas, elle dépend de l'arrangement des mots, fixé comme règle grammaticale, ou, enfin, du sens du contexte; car ce sont là, il me semble, les différentes manières dont la valeur grammaticale peut s'annoncer dans les langues.

Dans une même langue, les mêmes idées grammaticales occupent celui qui parle et celui qui écoute; ou plutôt, les mêmes lois grammaticales les dirigent l'un et l'autre. Si ce dernier est étranger, et qu'il parle une langue d'une structure différente et y porte ses propres idées, si la grammaire qui lui est habituelle est plus parfaite, il exige, à chaque mot de la langue étrangère, une précision égale dans l'expression de la valeur grammaticale, et il n'y a aucun doute que, dans chaque phrase d'une langue quelconque, chaque mot (si on lui applique ce système) ne puisse être ramené à une catégorie grammaticale, la seule à laquelle il puisse appartenir, si l'on pèse exactement le sens et la liaison des idées exprimées. Car la grammaire, bien plus que toute autre partie de la langue, existe essentiellement dans l'esprit, auquel elle offre la manière de lier les mots pour exprimer et concevoir des idées, et tous ceux qui

s'occupent d'une langue étrangère y arrivent, s'il m'est permis de me servir de cette image, avec des cases toutes préparées pour y ranger les élémens qu'elle leur présente. La grammaire qu'on trouve dans une langue par ce genre d'interprétation, n'est donc pas toujours celle qui y existe réellement. La véritable grammaire d'une langue s'y présente d'une manière reconnaissable à des marques inhérentes aux mots, ou à des termes grammaticaux, ou à la position fixée d'après des lois constantes, ou enfin elle existe, sous-entendue, dans l'esprit de ceux qui la parlent, mais se manifestant par la coupe et la tournure des phrases.

En parlant ici des diverses manières d'exprimer la valeur grammaticale des mots, j'ai surtout eu en vue les degrés de précision que les nations portent dans cette expression. Le degré le plus élevé se trouve dans la distinction des catégories grammaticales, qu'on poursuit jusqu'à leurs dernières ramifications; et comme l'homme parvient à cette distinction, d'un côté en analysant la pensée énoncée en paroles, et de l'autre, en traitant et en maniant, pour ainsi dire, d'une manière particulière la langue qui en est l'organe; nous touchons ici à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans la nature des langues, au rapport primitif qui existe entre la pensée et le langage.

Tout jugement de l'esprit est une comparaison de

deux idées dont on prononce la convenance ou la disconvenance. Tout jugement peut en conséquence être réduit à une équation mathématique. C'est cette forme première de la pensée que les langues revêtent de celle qui leur appartient, en unissant les deux idées d'une manière synthétique, c'est-à-dire en y ajoutant l'idée de l'existence. Elles se servent pour cet effet du verbe fléchi, qui est la réalisation de l'idée verbale, et qui ne se trouve que dans la pensée parvenue au comble de la précision et de la clarté que comporte le langage. C'est par là que le verbe devient le centre de la grammaire de toutes les langues.

Si l'on examine l'opération que l'homme, souvent sans s'en apercevoir, fait en parlant, on y voit une prosopopée continuelle. Dans chaque phrase un être idéal (le mot qui constitue le sujet de la proposition) est mis en action ou représenté en état de passivité. L'action intérieure par laquelle on forme un jugement, est rapportée à l'objet sur lequel on prononce. Au lieu de dire : *Je trouve les idées de l'être suprême et de l'éternité identiques*, l'homme pose ce jugement au dehors de lui et dit : *L'être suprême est éternel*. C'est là, si j'ose me servir de cette expression, la partie imaginative des langues. Elle doit nécessairement exister dans chacune d'elles, puisqu'elle tient à l'organisation intellectuelle de l'homme et à la nature du langage; mais les développemens qu'elle reçoit, le point qu'elle atteint sa culture, dépendent du

génie particulier des nations. Elle est à son comble dans les langues classiques : la langue chinoise n'en adopte que ce qui est absolument indispensable pour parler et être compris.

Les nations peuvent ainsi, en formant les langues, suivre deux routes absolument différentes : s'attacher strictement aux rapports des idées, en tant qu'idées ; s'en tenir avec sobriété à ce qu'exige indispensablement l'énonciation claire et précise de ces mêmes idées ; prendre aussi peu que possible de ce qui appartient à la nature particulière de la langue, comme organe et instrument de la pensée ; ou cultiver surtout la langue, comme instrument, s'attacher à sa manière de représenter la pensée, l'assimiler, comme un monde idéal, au monde réel sous tous les rapports qui peuvent y être appliqués.

La distinction des genres des mots, propre aux langues classiques, mais négligée par un grand nombre d'autres idiomes, offre un exemple frappant de ce que je viens d'avancer. Elle appartient entièrement à la partie imaginative des langues. L'examen de la pensée et de ses rapports intellectuels ne saurait y conduire ; regardée de ce point de vue, elle serait même rangée facilement parmi les imperfections des langues, comme peu philosophique, superflue et déplacée. Mais dès que l'imagination jeune et active d'une nation vivifie tous les mots, assimile entièrement la langue au monde réel, en achève la prosopopée, en

faisant de chaque période un tableau où l'arrangement des parties et les nuances appartiennent plus à l'expression de la pensée qu'à la pensée même, alors les mots doivent avoir des genres, comme les êtres vivans appartiennent à un sexe. Il en résulte ensuite des avantages techniques, dans l'arrangement des phrases; mais pour les apprécier et en sentir le besoin, il faut qu'une nation soit frappée surtout de ce que la langue ajoute à la pensée, en la transformant en parole.

Je crois avoir suffisamment développé jusqu'ici l'origine de la distinction des formes grammaticales dans les langues. Je ne les regarde point comme le fruit des progrès qu'une nation fait dans l'analyse de la pensée, mais plutôt comme un résultat de la manière dont une nation considère et traite sa langue. J'ajouterai seulement une observation : dès qu'une nation poursuit cette route, le système se complète, puisque l'idée d'une de ces catégories conduit naturellement à l'autre; et il faut avouer que tant que le système est défectueux, l'idée même d'une seule de ces catégories n'a jamais toute la précision dont elle est susceptible.

Il serait impossible de parler sans être dirigé par un sentiment vague des formes grammaticales des mots. Mais je crois avoir démontré aussi qu'il est possible, en ne faisant entrer qu'un nombre bien limité de rapports dans une phrase, de s'arrêter au point où

la distinction exacte des catégories grammaticales n'est point nécessaire ; qu'on peut renoncer entièrement au système de classer chaque mot dans une de ces catégories, et de lui en attacher la marque ; qu'on peut s'éloigner, dans la formation des phrases, aussi peu que possible, de la forme des équations mathématiques. Il suit également de ce qui a été dit plus haut, qu'aucune des catégories grammaticales ne peut être conçue dans toute sa précision par celui qui n'est pas habitué à en former, et à en appliquer le système complet.

Les Chinois, qui sont dans ce cas, s'énoncent souvent de manière à laisser indéterminée la catégorie grammaticale à laquelle il faut assigner un mot employé ; mais ils ne sont pas forcés non plus d'ajouter à la pensée, là où elle n'en a que faire, l'idée précise que telle ou telle forme grammaticale entraîne après elle. On peut, en Chinois, employer le verbe sans y exprimer le tems qui, dans l'énonciation des idées générales, est toujours un accessoire déplacé ; on n'a pas besoin de mettre le verbe ou à l'actif ou au passif, on peut comprendre les deux modifications dans un même mot. Les langues classiques ne pouvant que très-rarement s'énoncer ainsi d'une manière indéfinie, doivent avoir recours à d'autres moyens pour rendre à l'idée la généralité qu'elles ont été obligées de circonscrire en employant une forme précise.

Il est digne de remarque que deux langues améri-

caines, les langues *maya* et *betoi*, ont deux manières d'exprimer le verbe : l'une marque le tems auquel l'action est assignée, l'autre énonce purement et simplement la liaison de l'attribut avec le sujet. Cela est d'autant plus frappant, que ces deux langues attachent aussi, au présent, dans leur véritable conjugaison, un affixe particulier. Ces rapprochemens peuvent, comme semble, servir à prouver que, lorsqu'on trouve de pareilles particularités dans les langues, il ne faut point les attribuer à un esprit éminemment philosophique dans leurs inventeurs. Toutes les nations dont les langues n'ont pas adopté la fixité des formes grammaticales, ajoutent, là où le sens l'exige, des adverbes de tems au verbe, et négligent de le faire dans d'autres cas ; et ce n'est que cette méthode qui se régularise dans diverses langues de différentes manières. Mais il n'en reste pas moins vrai, que l'esprit philosophique, lorsqu'il s'est développé dans la suite des tems, peut tirer un parti fort utile de ces particularités en apparence insignifiantes.

En n'adoptant point le système de la distinction des catégories grammaticales des mots, on est dans la nécessité de se servir d'une autre méthode pour faire connaître la liaison grammaticale des idées : c'est ce que j'ai indiqué au commencement de cette lettre, et ce que je tenterai de développer à présent. J'arriverai plus facilement au but que je me propose, en appliquant directement, dès à présent, mon raison-

nement à la langue chinoise, et en passant ainsi à ces preuves de fait dont j'ai parlé plus haut.

J'ai pris la liberté, monsieur, de fixer votre attention sur la liaison étroite qui existe entre l'unité de la proposition énoncée et les formes grammaticales. Dans nos langues, nous reconnaissons cette unité au verbe fléchi, quelquefois sous-entendu, mais le plus souvent exprimé grammaticalement. Autant il y a de verbes fléchis, autant il y a de propositions.

La langue chinoise emploie tous les mots dans l'état où ils indiquent l'idée qu'ils expriment, abstraction faite de tout rapport grammatical. Tous les mots chinois, quoique enchaînés dans une phrase, sont *in statu absoluto*, et ressemblent par-là aux radicaux de la langue samscrite.

La langue chinoise ne connaît donc, à parler grammaticalement, point de verbe fléchi ; elle n'a pas proprement de verbes, mais seulement des expressions d'idées verbales, et ces dernières paraissent sous la forme d'infinitifs, c'est-à-dire, sous la plus vague de celles que nous connaissons. On peut dire, à la vérité, que l'expression d'une idée verbale, précédée d'un substantif ou d'un pronom, équivaut en chinois au verbe fléchi, aussi bien que les mots *they like* en anglais. Il n'y a aucun doute qu'on ne puisse, dans quelques-unes de nos langues modernes, surtout en anglais, former des phrases même assez longues, lesquelles seraient entièrement chinoises, puisqu'au-

cun mot n'y porterait l'exposant d'un rapport grammatical; mais la différence est néanmoins grande et sensible. Le mot *like* est placé, aussi grammaticalement, à l'actif et au présent, puisqu'il manque des marques du passif et des autres tems : il s'annonce donc comme verbe ; celui qui le prononce sait que dans d'autres cas ce verbe marque aussi la personne dont il est question. Un Anglais est habitué, en général, à combiner les élémens de la phrase d'après leurs formes grammaticales, puisqu'il existe, dans sa langue, des marques distinctives de ces formes, de véritables exposans des rapports grammaticaux, et c'est là le point important. Dans un idiome où l'absence de ces exposans forme la règle, l'esprit ne saurait être porté à y suppléer, comme dans celui où cette absence est comptée parmi les exceptions.

Ce qu'on nomme verbe, en Chinois, n'est pas ce qui est désigné par le terme grammatical de verbe fléchi, et c'est en quoi la *matière* des mots diffère de leur forme, s'il est permis de parler ainsi. Prononcer un verbe comme liaison de la proposition, et comme devant indiquer un rapport grammatical, c'est appliquer réellement l'attribut au sujet, c'est poser (par l'acte intellectuel qui constitue le langage) le sujet comme existant ou agissant d'une manière déterminée. Or, si une nation est frappée de ce rapport grammatical au point de vouloir l'exprimer, elle attachera à l'idée verbale quelque chose qui la dési-

gnera comme existence ou action réelle; elle exprimera, avec l'idée matérielle, au moins quelques-unes des circonstances qui accompagnent toute existence ou action, le tems, le sujet, l'objet, l'activité ou la passivité. C'est ainsi que, dans un grand nombre de langues sans flexions, par exemple dans la langue copte, dans la plupart des langues américaines, et dans d'autres encore, le verbe fléchi porte avec lui un pronom abrégé en guise d'affixe, soit constamment, soit du moins dans le cas où le sujet n'est pas exprimé; c'est ainsi qu'en mexicain le verbe est même accompagné du pronom qui représente son complément, ou de ce complément lui-même, qui lui est incorporé. On voit de cette manière, à la forme même du verbe, s'il est neutre ou transitif. Le verbe, dans toutes ces langues, s'annonce comme une véritable partie d'oraison, comme une forme grammaticale; il désigne, outre la valeur qu'il a dans le lexique, ce qui caractérise l'existence et l'action réelle, il prouve par là qu'il n'a pas été regardé comme l'idée vague d'une manière d'exister ou d'agir, mais comme posé réellement dans la phrase en un état déterminé d'existence ou d'action. En chinois, toutes ces modifications lui manquent, il n'exprime que l'idée; son sujet, son complément, s'il en a, forment des mots séparés; le tems, pour la plupart, n'est pas marqué ou l'est, non comme un accessoire indispensable du verbe, mais comme appartenant à l'expression de

l'idée de la phrase. Le prétendu verbe chinois, si l'on veut lui assigner une forme grammaticale, sans lui prêter ce qu'il n'annonce ni ne possède, est à l'infinitif, c'est-à-dire dans un état mitoyen entre le verbe et le substantif. Le lecteur reste entièrement en doute, si ce verbe forme, comme verbe fléchi, la liaison entre le sujet et l'attribut, ou s'il faut le regarder comme l'attribut, et sous-entendre le verbe substantif. Plus on se pénètre du caractère des phrases chinoises, plus on incline à cette dernière opinion. A peine même a-t-on besoin de sous-entendre ce verbe; on peut regarder souvent la proposition, à l'instar d'une équation mathématique, simplement comme l'énonciation de la convenance ou de la disconvenance du sujet avec l'attribut.

Il est vrai qu'il existe une autre circonstance qui fait aussi reconnaître le verbe dans la construction chinoise. Le chinois range les mots des phrases dans un ordre déterminé, et la distinction fondamentale sur laquelle repose cet ordre, consiste en ce que les mots qui en déterminent d'autres, précèdent ces derniers, tandis que les mots sur lesquels d'autres se dirigent comme sur leur objet, suivent ceux dont ils dépendent. Or, il est dans la nature des verbes, en tant qu'ils expriment l'idée d'une action, d'avoir un objet sur lequel ils se dirigent, tandis qu'il est de la nature des noms, comme désignant des choses (qualités ou substances), d'être déterminés, dans l'étendue

qu'on veut leur assigner. On reconnaît donc en chinois les noms à cette circonstance, qu'ils sont précédés par leurs déterminatifs, et les verbes, à cette autre, qu'ils sont suivis par leur régime; et dans un grand nombre de phrases chinoises on passe du mot déterminant au mot déterminé, jusqu'au point où cet ordre devient inverse en conduisant du mot qui régit à celui qui est régi, ou, ce qui revient au même, du mot déterminant au mot déterminé. Le mot qui occupe cette place, fait les fonctions du verbe en chinois, et constitue l'unité de la proposition. C'est ainsi que *wèi*¹ et *tsai*² peuvent grammaticalement être regardés comme les liens de l'attribut au sujet.

Mais on chercherait en vain dans cette méthode d'indiquer la liaison des mots, la véritable idée du verbe fléchi. La circonstance qui consiste à placer le complément après l'idée verbale, est aussi commune à l'infinitif et au participe. Le substantif même pourrait être construit ainsi, si la plupart des langues n'avaient la coutume d'employer dans ces cas l'intermédiaire d'une préposition. D'un autre côté, le verbe chinois est bien souvent aussi déterminé par des mots qui le précèdent. Il n'y a rien là qui caractérise rigoureusement sa qualité grammaticale.

L'unité même de la phrase n'est pas complètement

¹ Tchoûng-yoûng, p. 32, I,

² *Ib.*, p. 67, XX, 2.

constituée par ces différens arrangemens des mots, et l'on reste souvent en doute si l'on doit regarder une série de mots comme formant une ou deux propositions. Dans la phrase que je viens de citer ¹, ne pourrait-on pas regarder aussi *pou* comme terminant une proposition, et traduire *regimen ordinatum est, exstat in, etc.* ? Dans la phrase *ta ko tao* rien indique-t-il qu'il faille la traduire en deux propositions, *valde ploravit, dixit*, ou dans une, *valde plorando dixit* (2) ? Le simple sujet d'une proposition semble même quelquefois être énoncé isolément, et non lié immédiatement à ce qu'on nomme verbe; il est placé là comme pour être pris lui seul en considération. On le trouve souvent séparé du reste de la phrase par un signe de ponctuation, et même le verbe auquel il se rapporte peut encore être accompagné d'un pronom qui le représente. Tout cela me semble prouver que les Chinois ne rangent pas leurs mots d'après des formes grammaticales qui assigneraient des limites fixes aux différentes propositions, mais qu'ils profèrent chaque mot, comme pour le livrer d'abord isolément à la réflexion, en entrecoupant continuellement leurs phrases, et en ne liant les mots que là où l'idée l'exige absolument. Ils indiquent des pauses moyennant certaines particules finales; mais ces particules manquent souvent là où il y a des pauses très-

¹ Tchoûng-yoûng, XX, 2.

marquées. Si je ne me trompe dans cette manière d'envisager la construction chinoise, ce doute que j'exprimais, si les phrases ci-dessus citées forment une ou deux propositions, ne doit pas s'élever dans l'esprit d'un Chinois.

Ne croiriez-vous pas aussi, monsieur, que notre méthode de ranger toujours les mots rigoureusement sous les catégories grammaticales, nous force souvent à regarder comme une même proposition, des phrases chinoises qui en renferment deux ou plusieurs? Ne devrait-on pas traduire, par exemple, la phrase citée dans votre *Grammaire*¹ d'après le génie de la langue chinoise : *Il dispose de l'empire (utitur, par l'analogie de l'exemple du n° 252) ; il en pourvoit l'homme ?* La particule *ì* peut presque toujours se traduire ainsi ; et *sò ì*, que, d'après nos idées, nous regardons comme une conjonction, forme, à ce qu'il me semble, une proposition incidente, qui se place souvent immédiatement après le sujet². Les prépositions qui marquent le terme d'une action dont vous parlez, monsieur, aux N°s 84-91 de votre *Grammaire*, renferment, presque sans aucune exception, originairement, une idée verbale. Cela n'indiquerait-il pas clairement la marche de la construction chinoise? On exprime une idée verbale,

¹ § 159, p. 67, n° 159.

² T'choûng-yoûng, p. 64, XIX, 4.

et la proposition, d'après nos idées, est terminée là; on ajoute, immédiatement après, une autre idée verbale (exprimant généralement un mouvement, une direction, et passant insensiblement en préposition), et on la fait suivre de son complément, c'est-à-dire qu'on commence une seconde proposition après avoir terminé la première. Quelquefois cet ordre est renversé. Le verbe qui tient lieu de préposition, précède avec son complément, et est suivi de celui dont, comme préposition, il est le régime ¹. Mais la construction reste toujours, même dans ce cas, grammaticalement la même (3).

Les idées de substantif et de verbe se mêlent et se confondent nécessairement dans les phrases chinoises; la même particule sert à séparer, comme signe du génitif, un substantif d'un autre, et comme particule relative, le sujet du verbe. On voit par cette circonstance seule que la langue n'adopte pas la méthode de nos formes grammaticales. Dès qu'on abandonne la rigueur des idées grammaticales, le verbe, surtout à l'infinitif, peut être pris comme substantif, et il y a des langues qui, pour indiquer les personnes, y attachent les pronoms possessifs, comme les pronoms substantifs; *notre manger* est à peu près la même idée que *nous mangeons*. En chinois, des adjectifs et même des substantifs ² changent

¹ Gr. 299.

² Gr. 55.

d'accent, lorsqu'ils passent au sens verbal, et d'après M. Morrison (vol. I, Part. I, p. 6), les mots usités à la fois comme noms et verbes, ont, lorsqu'ils servent de verbes, ordinairement l'accent appelé *khiu* (4). La prononciation anglaise¹ établit une distinction semblable pour les mots de deux syllabes, employés à la fois comme substantifs et comme verbes. Mais en chinois ce changement de prononciation ne décide rien sur le sens grammatical. Le mot ne devient pas proprement un verbe, mais prend seulement la signification verbale (5).

Je ne puis, à cette occasion, me dispenser de vous adresser, monsieur, une question sur les mots *tchoûng-yoûng*. Vous les traduisez par *milieu invariable*, *medium constans*. Mais regardez-vous le rapport grammatical de ces deux mots comme étant le même que, par exemple, celui de *tai hiö*? J'avoue qu'il me paraît différent. Comme adjectif, *yoûng* devrait précéder *tchoûng*. Il me semble qu'en appliquant nos idées, *yoûng* est un infinitif qui est précédé en guise d'adverbe par le mot qui le détermine, *medio constare*. Vous le traduisez aussi comme verbe, t. p. 35, II, 2 : *parvi homines medio constant* (6).

Cet exemple ne prouverait-il pas de nouveau qu'il ne faut guère, en chinois, élever la question des formes

¹ Walker's, Pronouncing dictionary, 16 éd., p. 71, § 492.

grammaticales? Ce que les mots *tchoûng-yoûng* expriment avec précision et clarté, c'est l'idée de *persévérer* (d'avoir pour coutume) dans ce qui est appelé le *milieu*. Mais s'il faut attribuer à cette idée la forme du verbe fléchi, ou de l'infinitif, ou d'un substantif verbal, ou d'un autre substantif; s'il faut traduire *persévérant*, *perseverare*, *perseveratio* ou *perseverantia*: c'est là ce qui reste indécis, et ce que le génie et le caractère de la langue chinoise n'engagent point à demander. Tout ce qu'on peut dire grammaticalement, c'est que l'idée plus étendue de *yoûng* est circonscrite par l'idée de *tchoûng*. La phrase *siaò jîn tcki tchoûng-yoûng* renferme simplement les idées *vulgaire* et *persévérer dans le milieu*; elle indique, par la particule *tchi*, que ce sont deux idées qu'on a séparées l'une de l'autre, pour pouvoir les comparer dans leurs différents rapports. Leur convenance, la qualité affirmative de la proposition, résultent de l'absence d'une négation. Voilà à quoi la langue se borne; elle ne détermine rien sur la forme précise de l'expression de la phrase, si l'on doit regarder *yoûng*, ainsi que vous l'avez fait, comme verbe fléchi, ou s'il faut suppléer après *tchi* le verbe substantif, ou enfin un autre verbe, ainsi que vous l'observez, monsieur, dans votre note sur la même phrase, dans un autre passage.

Les mots *ta kǒ tao*, ci-dessus cités, fournissent une autre preuve bien frappante que la langue chinoise, en indiquant la liaison des idées, ne *précise*

pas pour cela la forme de l'expression, qui pourtant rejaillit nécessairement sur l'idée même. Ces mots désignent les trois idées *magnum*, *plorare*, *dicere*, et annoncent que de *grandes lamentations* ont accompagné ou précédé le *parler* de quelqu'un. Mais ils laissent indécis, autant que je puis voir, si le deuxième mot doit être pris comme substantif, ou comme verbe; si les deux premiers forment une proposition à eux seuls, ou se rattachent au troisième; si, dans ce cas, ils renferment, comme participe accompagné d'un adverbe, le sujet du troisième, ou si, en forme de gérondif, ils en expriment seulement une modification de manière que le sujet du verbe reste sous-entendu (7)? Il faut avouer que toutes ces nuances sont assez indifférentes, et qu'il suffit pour le sens du passage que l'individu dont il y est question, ait pleuré et parlé, et qu'il ne soit pas expressément marqué d'intervalle entre ces deux actions. En traduisant cette phrase en latin, on peut la rendre de quatre différentes manières :

Valde ploravit, dixit;

— — *plorans* — —

— — *plorando* — —

cum magno ploratu —

Chacune de ces quatre phrases représente l'objet d'une manière différente, et attache une nuance particulière à l'idée; un bon écrivain ne les emploierait pas indifféremment (8). Il faut, en traduisant, en choisir une, et nuancer l'expression plus qu'elle ne l'est dans le

texte chinois, et plus que l'idée seule ne l'exigerait.

On pourrait faire ici l'objection que de semblables phrases ne se présentent à l'esprit d'un Chinois que sous une des formes possibles qu'elles semblent admettre, et que l'usage de la langue donne le tact nécessaire pour saisir cette forme précise. Mais il est toujours de fait que les mots chinois ne renferment aucune marque qui force ou qui autorise à les prendre plutôt sous cette forme que sous une des autres formes indiquées, et l'on peut poser en principe que, dès qu'un rapport grammatical frappe vivement l'esprit d'une nation, ce rapport trouve une expression quelconque dans la langue que parle cette même nation. Ce que l'homme conçoit avec vivacité et clarté dans la pensée, il l'exprime infailliblement dans son langage. On peut également retourner ce principe, et dire : si un rapport grammatical ne trouve pas d'expression dans une langue, il ne frappe pas vivement la nation qui la parle, et n'en est pas senti avec clarté et précision. Car toute l'opération du langage consiste à donner du corps à la pensée; à en arrêter le vague par l'impression fixe que laissent les sons articulés; à forcer l'esprit de dérouler l'ensemble de la pensée dans des paroles qui se succèdent. Tout ce que, dans l'esprit, on veut élever à la clarté et la précision que les langues répandent sur les idées, doit, par cette raison, y être marqué, ou y trouver au moins, en quelque façon, un signe qui le représente.

Les deux moyens que la langue chinoise emploie pour indiquer la liaison des mots, ses particules et la position des mots, ne me semblent pas non plus avoir pour but de marquer les formes grammaticales, mais de guider d'une autre manière dans l'intelligence de la tournure des phrases.

Je commence, pour prouver la première partie de cette assertion, par l'examen de la particule qui semble s'approcher le plus de ce que, dans nos langues, nous nommons suffixe ou flexion. La particule *tchi* paraît, dans un grand nombre de phrases, être un simple exposant du génitif, et équivaloir par là aux prépositions *de*, *of*, *von*, des langues française, anglaise et allemande. Mais lorsqu'on considère que cette même particule, là où elle fait les fonctions de particule relative (en unissant, par exemple, le sujet de la proposition au verbe), devient l'exposant du nominatif, et que là où elle suit le verbe, comme son complément, elle se trouve à l'accusatif (9); on voit bien que ce n'est pas dans le sens adopté dans d'autres langues qu'on lui donne le nom d'exposant du génitif, et qu'elle ne peut point être mise sur la même ligne avec les prépositions ci-dessus citées. C'est aussi là précisément l'idée que vous en donnez, monsieur, au N^o 82 de votre *Grammaire*.

Le génitif peut se passer de cette particule, même

lorsque deux génitifs, dépendant l'un de l'autre, pourraient facilement prêter à l'amphibologie ¹, et la particule s'emploie dans beaucoup de cas où il n'est pas question de génitif. Elle unit le sujet de la proposition au verbe, le verbe substantif ² et d'autres neutres ou passifs à l'attribut ³, *'wei tchî tchoung* (10), ce qui est l'inverse de la phrase ordinaire *tchî 'wei*; le substantif à l'adjectif, en prenant la place du verbe substantif ⁴; ou l'adjectif ⁵, ou le substantif la précède; elle forme des adjectifs ⁶; fait les fonctions d'article déterminatif ou partitif ⁷; devient synonyme du pronom relatif ⁸; mais ne peut jamais être nommée purement explétive ⁹.

Je la trouve aussi entre la négation *moÿ* et le verbe, et désirerais bien apprendre, monsieur, si la même chose peut avoir lieu avec d'autres particules négatives, ou si *moÿ* fait exception, puisqu'il faut le regarder ¹⁰ comme un substantif sujet du verbe (11)?

¹ Gr. 346, ex. 2.

² *Ib.* n° 137, ex. 2.

³ Tchoûng-yoûng, p. 32, I, 4.

⁴ Gr. n° 315.

⁵ Tchoûng-yoûng, p. 47, XII, 2.

⁶ Gr. n° 195.

⁷ *Ib.* n° 190.

⁸ *Ib.* 192.

⁹ *Ib.* p. 80, n° 1.

¹⁰ *Ib.* n° 271.

J'ai déjà remarqué que le nominatif, sujet du verbe, et le génitif, quelque singulier que cela paraisse, ne diffèrent pas tellement dans leurs fonctions, qu'ils ne puissent quelquefois se confondre. Cela peut arriver en chinois, lorsque la construction et la signification du mot qui suit la particule *tchî* permet de le prendre comme verbe ou comme substantif. Je citerais comme exemples de tels passages, ceux qui sont allégués au n° 119 et 87 de votre grammaire, monsieur. On pourrait traduire le premier *non cupio hominum addere (additionem) ad me*, et dans le second, on pourrait regarder la phrase du commencement comme placée au génitif, et changer *vocatur en nomen*. En grec, où l'infinitif se transforme sans difficulté en substantif, ces deux traductions ne rencontreraient guère d'obstacle. La même chose est encore plus évidente, lorsque *tchî* sert à lier le substantif avec l'adjectif; si ce dernier précède, il peut être pris comme placé au génitif du pluriel ¹. (*Studio natus debilium marcidorum sum, id est homo.*) Si le substantif commence la phrase, l'adjectif doit être pris dans le sens substantif, et *thian ti tchî ta*, pris en lui-même, se traduit tout aussi bien *coelum terraque magna* ², que *coeli terraeque magnitudo*. Le contexte du passage entier décide seul entre ces deux manières de rendre la phrase.

¹ Gr. 315.

² Tchoûng-yoûng, p. 47. XII, 2.

La raison de ce que j'avance ici est claire : les deux cas où le génitif est placé avant le mot duquel il dépend, et où le nominatif précède le verbe, ont cela de commun, que le premier des deux mots détermine l'idée du second ; leur différence ne consiste que dans la forme grammaticale qu'on donne à ce dernier. Une langue qui, ainsi que la chinoise, n'a point égard aux formes grammaticales, mais qui borne sa grammaire à bien distinguer l'idée déterminante de l'idée déterminée, peut donc facilement traiter ces deux cas de la même manière.

La véritable fonction de la particule *tchí* est celle que vous lui attribuez, monsieur ¹, d'éviter une amphibologie, en marquant mieux le rapport qui existe entre les mots qu'elle réunit.

Si la définition de cette particule devait encore être rendue plus précise, j'y ajouterais qu'elle doit fixer l'attention de celui qui écoute, sur les mots qui la précèdent, en signe que ces mots, pris à part, doivent être mis en rapport avec ce qui suit. En même tems que la particule *tchí* réunit, elle sépare aussi, à ce qu'il me semble, et pourrait encore être nommée *séparative*. Car, si je ne me trompe, son effet, lorsqu'elle marque le génitif, est aussi d'empêcher qu'on ne regarde les substantifs qui se suivent, comme placés dans le même cas en opposition, et lorsqu'elle

¹ Gr., p. 80, n° 1.

désigne le sujet du verbe, d'empêcher qu'on ne prenne ce sujet pour une expression purement modificative ou un adverbe. L'idée prend là où *tchî* est employé, une direction différente, mais intimement liée à celle qu'on a suivie jusque là.

Si l'on remonte à l'origine de *tchî*, je vois par ce que vous en dites, monsieur, que ce mot signifie *bourgeon*, qu'il a le sens verbal de *passer d'un lieu dans un autre*, et qu'il est employé comme adjectif ou pronom démonstratif ¹.

Le premier de ces trois emplois répond entièrement à l'idée du génitif; le deuxième donne à la particule un sens plus étendu; mais il n'y a, ce me semble, que le troisième au moyen duquel on puisse expliquer toutes les différentes manières de s'en servir.

Lorsque *tchî* sert de complément au verbe, son sens pronominal est évident ². Dans le premier exemple du N° 223 de votre *Grammaire*, monsieur, ce complément semble se trouver devant le verbe. Mais il me semble que *tchî*, dans ce passage, doit être pris au contraire comme sujet de la proposition. Trois déterminatifs se suivent immédiatement, et le complément du verbe doit être sous-entendu. *Cela, ceci, cela même, je le disais. Tchî* est encore pronom dans cette phrase, où il forme à lui seul le sujet du verbe ³.

¹ Gr. 189.

² *Ib.*, n° 134.

³ *Ib.*, 191.

Dans les cas où il unit, comme génitif, le terme antécédent et le terme conséquent, où il se place entre le verbe et son sujet, et surtout où il fait les fonctions d'article, je l'explique de la même manière. On énonce un objet; pour y fixer davantage l'attention, on y ajoute *cela!* et ayant placé ce mot comme une pierre d'attente, on continue à exprimer l'idée qui doit s'y lier. La particule indique ainsi quels sont les mots qui, ayant été séparés sous un certain rapport, doivent être liés ensemble sous un autre. Mais elle ne détermine point le genre de cette liaison, ou ne la détermine pas, au moins, d'après les idées que nous avons des formes grammaticales.

Si *tchî* n'était pas proprement un pronom; il serait difficile de concevoir comment il pourrait se prendre pour *tchè* qui en est évidemment un ¹. En comparant ces deux déterminatifs ensemble, la nature démonstrative du premier, et la nature conjonctive ou relative du second devient évidente. Là où le but du pronom est simplement de rappeler un objet déjà énoncé, on peut également bien employer le démonstratif (*veteres, hi*) et le relatif, en y sous-entendant le verbe substantif (*veteres qui sunt*). Mais lorsque le pronom est le complément d'un verbe, sans être suivi d'une autre idée qui en dépende, le démonstratif seul est à sa place, et c'est là précisément que

¹ Gr. nos 192, 145.

tchî est employé exclusivement. Par cette même raison *tchî* a un sens restrictif ¹. *Tchè* embrasse toute l'étendue de l'idée, *tchî* la détermine davantage.

Dans le style moderne la liaison grammaticale des idées paraît être la même, quoiqu'exprimée avec un mot différent. Celui qui y désigne le génitif, *ti*, se prend aussi pour le pronom relatif, mais il ne sert pas de complément au verbe, et porte par là moins évidemment le caractère pronominal. Vous ne dites pas précisément, monsieur, dans votre grammaire, si *ti* se place aussi, ainsi que *tchî*, entre le sujet de la proposition et le verbe (12). Mais dans la phrase *ngò eu luy lây ti tching hão*, mon enfant, ton arrivée est à propos, et agréable, je le trouve employé exactement comme *tchî*, dans l'exemple que vous citez au N° 315 de votre grammaire.

Si j'ai réussi à me rendre compte exactement des différentes acceptions de *tchî*, on pourrait les réduire aux trois suivantes :

1° Le sens verbal de *passer*. C'est peut-être à cause de cette acception que *tchî* signifie *pour*, à l'égard de ². Dans deux autres exemples ³ ce sens paraît résulter du contexte; et la particule semble conserver son emploi grammatical ordinaire.

¹ Gr. 193, 195.

² *Ib.* 187.

³ *Ib.* 123, 162.

2^b Le sens d'un pronom démonstratif, lorsque *tchî* est complément, ou bien seul sujet du verbe.

3^e Cette même signification pronominale, mais employée de manière que *tchî* devient vraiment une particule, un *mot vide*, ou grammatical.

Si ensuite, et c'est là pourquoi j'ai cru devoir entrer dans cet examen détaillé, on se demande à quelle classe de mots grammaticaux appartient *tchî*, il ne faut point, selon mon opinion, le ranger parmi ceux qui sont les exposans des catégories grammaticales des mots, mais parmi ceux qui marquent, dans la construction, le passage d'une idée à une autre. On pourrait peut-être distinguer ces deux classes par les noms de mots grammaticaux étymologiques et syntactiques.

La particule *yè* est de la même classe que *tchî*; elle marque également la suspension, tient lieu du verbe substantif, ou peut être regardée, ainsi que vous l'avez représenté, monsieur, dans votre dissertation sur la nature monosyllabique du chinois¹, comme un affixe du nominatif, qui renforce le pronom relatif.

J'oserais dire, monsieur, que dans le mémoire que je viens de citer, vous semblez assimiler la grammaire chinoise beaucoup plus à celle des autres langues que vous ne le faites, à ce qu'il me semble au moins, dans vos *Éléments* (13). Dans ces derniers, vous ne sui-

¹ *Hendgruben des Orients*, III, 283.

vez cette méthode qu'autant que le but d'enseigner le chinois et de le mettre , pour cet effet , en rapport avec les idées grammaticales des lecteurs , le rend absolument nécessaire. Votre grammaire est réellement , ainsi que la nature de la langue l'exige , plutôt un traité de syntaxe chinoise , soumis à la division que nous supposons dans toute grammaire d'une langue quelconque , et l'excellent résumé de la phraséologie , comparé au corps de l'ouvrage , met tout lecteur un peu exercé à juger du génie particulier des langues , parfaitement sur la voie et en état de ne pas pouvoir se méprendre sur celui de la langue chinoise. Je crois avoir puisé l'idée de l'absence des formes grammaticales en chinois , dans l'étude approfondie de vos *Éléments* , et pour cela même , je ne crains presque pas , monsieur , de rencontrer en vous un adversaire de cette opinion.

Les particules finales , pour revenir à mon sujet , appartiennent entièrement à la partie de la grammaire qui détermine la forme des phrases.

Les prépositions ne peuvent pas , comme dans d'autres langues , être prises pour des exposans des cas des mots , puisque les mots qui dépendent d'elles ne souffrent aucune altération , qu'elles gardent elles-mêmes la construction que leur assigne leur signification primitive , et que le seul changement qu'elles éprouvent en passant à l'état de prépositions , est la généralisation de l'idée primitive.

On peut dire la même chose des marques des tems dans les verbes. Elles désignent beaucoup plutôt des idées, à l'instar de tout autre *mot plein*, qu'elles n'indiquent grammaticalement le rapport du tems. Elles sont tellement loin de faire partie du verbe, que vous observez, monsieur, que, même dans le style moderne, leur emploi est peu fréquent ¹. On n'y découvre pas même une tendance à s'amalgamer avec le verbe (14), car il y en a qui peuvent à volonté le précéder ou le suivre, et d'autres qui peuvent en être séparées par d'autres mots. Elles accompagnent le verbe également, et sans altérer le moins du monde leur forme, là où il est verbe fléchi, et là où il se trouve à l'infinitif. Le passage cité N° 370 de votre grammaire en fournit un exemple frappant, qui prouve aussi en général que les phrases chinoises ont un sens clairement et précisément exprimé, dès qu'on se borne à examiner de quelle manière une idée est déterminée par l'autre, mais qu'on est livré à l'incertitude sur la forme de l'expression, dès qu'on veut ranger les mots selon les idées des catégories grammaticales. La seconde proposition de ce passage est déterminée par le mot *chí* qui termine la première, et celui-ci l'est à son tour par ceux qui le précèdent et qui expriment une action. Rien ne saurait être plus clair et plus précis. Mais faut-il regarder l'expression de cette

¹ Gr. n° 351.

action comme celle d'un fait ; *femme tu as préparé* , y joindre , après une pause , l'idée du *tems* rapportée à ce fait ? ou faut-il prendre *cht* pour une conjonction , et en faire régir le verbe , comme verbe fléchi ? ou ce verbe est-il à l'infinitif , et précède-t-il comme le génitif du gérondif le substantif *cht* , de manière que le pronom personnel devienne possessif ? Voilà les questions auxquelles on cherche en vain la réponse dans la phrase , et qu'un Chinois , selon mon opinion , ne serait pas même porté à élever . Ce qui est encore remarquable , c'est qu'il y est question du prétérit d'une action future , mais que le futur n'y est nullement exprimé . Si celui qui parle avait voulu dire que , lorsque la dame dont il y est question , eut achevé de tout préparer , il lui eût renouvelé ses remerciemens , il me semble qu'il aurait pu lui adresser les mêmes paroles (15).

Il me paraît résulter de ce que je viens de dire , que , sous le rapport des *mots vides* , la langue chinoise diffère aussi des autres langues . Ces dernières suppléent par ces mots au manque de flexions ; dans plusieurs , les mots *vides* tendent visiblement à faire partie des mots *pleins* auxquels ils appartiennent , à s'amalgamer avec eux , à devenir flexions . Il y a même bien peu de ces langues qui n'offrissent un ou plusieurs exemples de flexions véritables ou apparentes . Les mots *vides* des Chinois n'ont point pour but d'indiquer les catégories grammaticales , mais ils in-

diquent le passage d'une partie de la pensée à l'autre ; et s'adaptent, si l'on veut absolument les regarder du point de vue de ces catégories, à plusieurs d'entr'elles. Au reste, beaucoup de ces mots *vides* conservent encore si évidemment leur acception primitive, qu'on les comprend souvent mieux en les regardant comme des *mots pleins*, ainsi que j'ai tâché de le faire voir de *i*. Vous traduisez, monsieur, *i* et *yeoù* ¹ par *adhibere* et *provenire*, dans un passage où ces deux particules sont précédées de *sò*, qui forme leur complément. Une construction semblable, mais plus remarquable encore, à ce qu'il me paraît, se trouve dans le *T'choûng-yoûng* ² ; *i* est précédé, dans ce passage, de *sò*, et suivi de *sieoù chin*. Il a donc deux complémens, l'un dans son sens verbal, l'autre dans son emploi comme particule. On peut cependant le regarder aussi comme verbe par rapport à ce dernier ; car on pourrait traduire *cognoscit (scit id) quo (per quod) tractamus τὸ instaurare vel colere corpus*.

Ce que je viens de dire des mots grammaticaux de la langue chinoise, qu'ils n'indiquent pas proprement les formes grammaticales des mots, peut également, à ce qu'il me semble, se dire de l'emploi que cette langue fait de la position des mots. En fixant par les lois grammaticales l'ordre des mots, on marque les par-

¹ Gr. n° 146.

² P, 72 ; XX, 11.

ties constitutives de la pensée; mais dénuée d'autres secours, la position seule est hors d'état de les marquer toutes. Elle laisse du vague là où des mots de différentes catégories grammaticales pourraient former une de ces parties. Aussi les langues joignent-elles pour la plupart l'emploi de la position à celui des flexions ou de mots grammaticaux. Cela arrive même dans des idiomes qui n'ont point atteint un haut degré de perfection, comme dans le péruvien, qui assujétit la position des mots à des lois très-rigoureuses. Vous observez, monsieur, la même chose de la langue des Tartares Mandchous, qui possède aussi des formes grammaticales. Le chinois manquant de flexions, et usant très-imparfaitement de mots grammaticaux, s'en remet le plus souvent à la position seule pour l'intelligence de ses phrases.

Sans flexions, ou sans quelque chose qui en tienne lieu, on manque souvent du point fixe qu'il faut avoir pour appliquer les règles de la position. On peut dire avec certitude que le sujet précède le verbe, et que le complément le suit; mais la position seule ne fournit aucun moyen pour reconnaître le verbe, ce premier chaînon auquel on doit rattacher les autres. Les règles grammaticales ne suffisant pas dans ce cas, il ne reste d'autre moyen que de recourir à la signification des mots et au sens du contexte.

Sans ce moyen la position seule des mots est rarement un guide sûr pour l'intelligence des livres chi-

nois. Le verbe, par exemple, est précédé du mot qui en forme le sujet, mais il peut aussi l'être d'un ad-
verbe et d'expressions modificatives. Dans le deuxième
exemple du N° 177 de votre Grammaire, monsieur,
on ignore, avant que de connaître la signification du
mot, si *kou* appartient encore au sujet du verbe, ou
s'il accompagne ce dernier comme adverbe. Les phrases

thsin thsin (*Tchoûng-yoûng*, p. 68, XX, 5.)

khî 'wéi (*Tchoûng-yoûng*, p. 75, XX, 14.)

thlan-hia koue kiâ (*Tchoûng-yoûng*, 72, XX, 11.)

ta tchhin (*Tchoûng-yoûng*, *ibid*, 12.)

jeoù youân jin (*ibid.*)

sont toutes ou sujets ou complémens d'un verbe. Mais
elles diffèrent toutes dans leurs rapports grammati-
caux, et quoique ces rapports y fixent l'ordre des
mots, ils n'y sont reconnaissables qu'à la signification
et au sens du contexte. Les mots placés à la tête de
ces phrases appartiennent à des catégories gramma-
tiques différentes, que les règles de la position, qui
les traitent toutes de la même manière, n'ont pas le
moyen d'indiquer.

Si l'on considère attentivement la phraséologie
chinoise dont vous avez donné, monsieur, dans votre
Grammaire, un résumé à la fois lumineux et concis, la
position des mots ne marque point proprement les
formes grammaticales des mots, mais se borne à indi-
quer quel est le mot de la phrase qui en détermine
un autre. Cette détermination est considérée sous

deux points de vue, sous celui de la restriction de l'idée d'une plus grande étendue à une plus petite, et sous celui de la direction d'une idée sur une autre, comme sur son objet. De là dérivent les deux grandes lois de la construction chinoise auxquelles, à parler rigoureusement, se réduit toute la grammaire de la langue.

Dans toutes les langues, une partie de la grammaire est explicite, marquée par des signes ou par des règles grammaticales, et une autre sous-entendue, est supposée conçue sans ce secours.

Dans la langue chinoise, la grammaire explicite est dans un rapport infiniment petit, comparative-ment à la grammaire sous-entendue.

Dans toutes les langues, le sens du contexte doit plus ou moins venir à l'appui de la grammaire.

Dans la langue chinoise, le sens du contexte est la base de l'intelligence, et la construction grammaticale doit souvent en être déduite. Le verbe même n'est reconnaissable qu'à son sens verbal. La méthode usitée dans les langues classiques, de faire précéder du travail grammatical et de l'examen de la construction, la recherche des mots dans le dictionnaire, n'est jamais applicable à la langue chinoise. C'est toujours par la signification des mots qu'il faut y commencer.

Mais dès que cette signification est bien établie, les phrases chinoises ne prêtent plus à l'amphibologie. Même, d'après le peu d'étude que j'ai fait

jusqu'ici du chinois, je vois avec combien de justesse vous avez rectifié, monsieur, dans votre analyse beaucoup trop flatteuse d'un de mes mémoires académiques, un jugement précipité que j'y avais porté sur cette langue; mais il est sûr que, plus que dans tout autre, le secours le plus essentiel pour l'intelligence se trouve dans les dictionnaires, tant pour fixer l'usage des mots qui peuvent avoir une acception verbale et substantive à la fois, que, surtout, pour les phrases habituelles sur lesquelles je reviendrai bientôt.

La grammaire chinoise a pu adopter cette forme, puisque la coupe des phrases chinoises n'en exige pas une plus rigoureuse ni plus variée, et la coupe des phrases est restée telle, parce qu'une grammaire aussi simple en admettrait difficilement une différente. Ces deux choses se trouvent toujours dans les langues en un rapport réciproque.

Presque toutes les phrases chinoises sont très-courtes, et même celles qui, à en juger par les traductions, paraissent longues et compliquées, se coupent facilement en plusieurs phrases très-courtes et très-simples, et cette manière de les envisager paraît la plus conforme au génie de la langue.

On peut rarement se borner à prendre les mots des phrases chinoises dans le sens seulement où on les emploie isolément; il faut le plus souvent y rattacher en même tems les modifications qui naissent de

la combinaison de ce sens avec l'idée qui a précédé.

C'est là surtout ce qui arrive dans l'emploi des particules. *Eül*, par exemple, n'est presque jamais une particule purement copulative; mais pour savoir si elle veut dire *et tamen* ¹ ou *et ideo* ², il faut consulter la phrase qui la précède. Le rapport, ou opposé, ou conforme, dans lequel se trouvent les deux idées que *eül* lie ensemble, se rattache à la signification de la particule. C'est d'après ce même principe que dans deux propositions, dépendantes l'une de l'autre, les conjonctions qui indiquent leur dépendance sont les plus souvent supprimées ³. La phrase chinoise perd de son originalité, si on essaie de les rétablir. Toutes les fois que l'on comparera des traductions de passages chinois au texte, on trouvera qu'on a toujours eu soin d'y lier les idées et les propositions que la langue chinoise se contente de placer isolément. Les termes chinois reçoivent précisément un plus grand poids par cet isolement, et on est forcé de s'y arrêter davantage pour en saisir tous les rapports. La langue chinoise abandonne au lecteur le soin de suppléer un grand nombre d'idées intermédiaires, et impose par là un travail plus considé-

¹ Gr. n° 224.

² *Ib.* 178, 226; Tchoûng-yoûng, p. 35, 11, 2, p. 60, XVIII, 2, p. 107, XXXI, 2.

³ *Ib.* 167, Tchoûng-yoûng, p. 63, XVIII, 3.

nable à l'esprit. Chaque mot paraît, dans une phrase chinoise, placé là pour qu'on le pèse, et qu'on le considère sous tous ses différens rapports avant que de passer au suivant. Comme la liaison des idées naît de ces rapports, ce travail purement méditatif supplée à une partie de la grammaire. On peut supposer que, dans le langage vulgaire, l'habitude et l'emploi de phrases une fois usitées, rendent le même service. Vous dites, monsieur, dans vos *Recherches sur les langues tartares*¹, qu'il y a en chinois une foule prodigieuse de phrases tellement consacrées par l'usage, et si bien restreintes dans leur signification, qu'on doit les entendre et qu'on les prend en effet toujours dans le sens qui leur a été affecté par convention, et non dans celui qu'elles auraient si on les traduisait littéralement. Il ne faut en général pas oublier que notre manière d'examiner et de traiter les langues est en quelque façon l'inverse de celle dont on les forme et même dont on les parle. Quelqu'imparfait que puisse être le commencement des langues, l'homme parle dès le principe. Lorsque la langue est formée, il aurait souvent encore bien de la peine à analyser ses phrases, et il les prend le plus souvent dans leur ensemble, et moins ceux qui parlent, même chez nous, ont l'esprit cultivé, plus ils possèdent de ces phrases

¹ Pag. 124.

toutes faites, moins ils osent les briser et en transposer les élémens.

Les indications de la liaison des idées sont quelquefois négligées en chinois, au point qu'un mot est avancé tout seul uniquement pour en tirer une induction dans une phrase suivante. Dans le passage du *Tchoûng-yông*¹, *kiun tseu chi tchoung, sapiens, et semper medio*, l'idée du sage est placée isolément, puisqu'elle renferme en elle toute la phrase suivante comme une suite nécessaire.

La langue chinoise n'offre jamais de ces phrases longues et compliquées, régies par des mots placés à une grande distance de ceux qui en dépendent (16); elle présente au contraire toujours un objet isolé et indépendant; elle n'attache à cet objet aucune marque qui autorise à l'attente de ce qui va suivre: elle place, après cet objet, d'une manière également isolée, ou une pareille marque, ou un deuxième objet, et compose insensiblement, de cette manière, des phrases entières.

Si j'ai réussi à me former une idée juste de la langue chinoise, on peut, pour juger de cette langue, partir des faits suivans :

1° La langue chinoise ne marque jamais ni la catégorie grammaticale à laquelle les mots appartiennent, ni leur valeur grammaticale en général. Les signes

¹ Pag. 35, II, 2.

des idées, dans la prononciation et dans l'écriture, restent les mêmes, quelle que soit cette valeur.

Le changement d'accent des noms qui peuvent passer à l'état de verbe, et quelques composés, notamment ceux que la terminaison *tseu* fait reconnaître au premier coup-d'œil comme substantifs, font seuls exception à cette règle générale (17).

2° La langue chinoise n'attache point les mots *vides* aux mots *pleins*, de manière qu'on puisse, en enlevant de la phrase un mot *plein* avec son mot *vide*, reconnaître toujours avec précision, à l'aide du dernier, la catégorie grammaticale du premier.

Thian tchi peut être nominatif et génitif (18).

3° La valeur grammaticale n'est donc reconnaissable qu'à la composition même de la phrase.

4° Elle ne l'est même alors que lorsqu'on connaît la signification d'un ou de plusieurs mots de la proposition.

5° La langue chinoise, dans sa manière d'indiquer la valeur grammaticale, n'adopte point le système des catégories grammaticales, ne les spécifie point dans leurs nuances les plus fines, et ne les détermine même qu'autant que le langage le rend absolument nécessaire.

On pourrait, d'après cette description, confondre la langue chinoise avec ces langues imparfaites de nations qui n'ont jamais atteint un grand développement dans leurs facultés intellectuelles, ou chez les-

quelles ce développement n'a pas agi puissamment sur la langue ; mais ce serait, selon mon opinion, une erreur extrêmement grave.

La langue chinoise diffère de toutes ces langues imparfaites, par la conséquence et la régularité avec lesquelles elle fait valoir le système qu'elle a adopté, tandis que les langues des peuples barbares dont je viens de parler, ou s'arrêtent à moitié chemin, ou manquent le but qu'elles se proposent. Toutes ces langues pèchent à la fois par l'absence et par la redondance inutile des formes grammaticales. C'est, au contraire, par la netteté et la pureté qu'elle met dans l'application de son système grammatical, que la langue chinoise se place absolument à l'égal et au rang des langues classiques, c'est-à-dire, des plus parfaites parmi celles que nous connaissons, mais avec un système non pas seulement différent, mais opposé, autant que la nature générale des langues le permet.

Si l'on regarde ces langues du point de vue d'où nous partons ici, on en trouvera de trois genres différens.

La *langue chinoise* renonce à la distinction précise et minutieuse des catégories grammaticales, range les mots des phrases d'après l'ordre moins restreint de la détermination des idées, et donne aux périodes une structure à laquelle ce système est applicable.

La *langue samscrite*, les langues qui ont une affir-

nité évidente avec elle, et peut-être d'autres encore sur lesquelles je ne voudrais rien préjuger ici, établissent la distinction des catégories grammaticales comme base unique de leur grammaire, poursuivent cette distinction jusque dans leurs dernières ramifications, et s'abandonnent, dans la formation de leurs phrases, à tout l'essor que ce guide sûr et fidèle leur permet de prendre.

La *langue grecque*, surtout, jouit de cet avantage; car je crois en effet que le latin même et le samscrit lui sont inférieurs dans cette phraséologie exacte, riche et belle à la fois, qui s'insinue dans tous les replis de la pensée, et en exprime toutes les nuances.

Il reste après cela un certain nombre de langues qui tendent, pour ainsi dire, à avoir de véritables formes grammaticales, et n'atteignent pas ce but; qui distinguent les catégories grammaticales, mais n'en marquent qu'imparfaitement les rapports; dont par conséquent la structure grammaticale est défectueuse, sous ce point de vue, ou vicieuse, ou l'un et l'autre à la fois. Il existe cependant, entre ces langues elles-mêmes, une différence très-marquée, puisqu'elles se rapprochent plus ou moins de celles qui ont des formes grammaticales accomplies. Ces dernières admettent également des différences, de sorte qu'il serait impossible de tirer une ligne de démarcation fixe et stable entre elles et les langues dont je parle à présent. Ce n'est souvent que ce plus ou ce moins

qui peut décider du jugement qu'on doit en porter. Vos savantes recherches sur les langues tartares, monsieur, renferment les observations les plus judicieuses sur la comparaison des langues mandchoue, mongole, turque, ouigoure, avec le chinois : vous énoncez même l'opinion que ces langues sont inférieures au chinois. Je partage entièrement cette opinion ; j'avoue néanmoins que les points de vue desquels on peut regarder ce qu'on nomme perfection et imperfection, supériorité et infériorité d'une langue, sont si différens, que si l'on n'énonce précisément celui qu'on saisit, ces jugemens sont bien incertains. Vous fixez, monsieur, votre attention dans vos recherches, principalement sur la clarté et la précision de l'expression ; mon raisonnement m'a conduit ici à examiner jusqu'à quel point la distinction des catégories grammaticales a été adoptée et perfectionnée.

Si l'on essaie de remonter à l'origine de ces différences des langues, il est bien difficile de s'en faire une idée juste et précise.

Les rapports grammaticaux existent dans l'esprit des hommes, quelle que soit la mesure de leurs facultés intellectuelles, ou, ce qui est plus exact, l'homme en parlant suit, par son instinct intellectuel, les lois générales de l'expression de la pensée par la parole. Mais est-ce de là seul qu'on peut dériver l'expression de ces rapports dans la langue parlée ? La supposition d'une convention expresse serait sans doute

chimérique. Mais l'origine du langage en général est si mystérieuse, il est d'une telle impossibilité d'expliquer d'une manière mécanique ce fait, que les hommes parlent et se comprennent mutuellement; il existe dans chaque peuplade une correspondance si naturelle dans la méthode suivie pour assigner des paroles aux idées, que je n'oserais regarder comme une chose impossible que les rapports grammaticaux aient aussi été marqués d'emblée dans le langage primitif.

Il est très-important de fonder les recherches de ce genre, autant que possible, sur des faits positifs, et l'examen de plusieurs langues conduit à une observation qui peut servir à expliquer l'origine des formes qui expriment les rapports grammaticaux.

On remarque qu'il est naturel à l'homme, et surtout à l'homme dont l'esprit est encore peu développé, d'ajouter en parlant, à l'idée principale, une foule d'idées accessoires, exprimant des rapports de tems, de lieux, de personnes, de circonstances, sans faire attention si ces idées sont précisément nécessaires là où on les place. Il l'est encore de ne pas être avare de paroles, mais de répéter ce qui a déjà été dit, et d'interposer des sons qui expriment moins une idée qu'ils ne marquent un mouvement de l'ame. Or c'est de ces idées accessoires, devenues compagnes habituelles des idées principales, et généralisées par l'instinct intellectuel et le développement progressif de

l'esprit, et des sons qui y répondent, que les exposans des rapports grammaticaux semblent être provenus dans beaucoup de langues. En examinant les langues américaines, nous observons que certains rapports (par exemple, ceux du nombre et du genre) ne sont exprimés que là où le sens l'exige, mais qu'un grand nombre d'autres rapports sont reproduits là où on s'en passerait facilement. La structure infiniment artificielle des verbes de la langue Delaware vient principalement de cette dernière circonstance. Il faut encore attribuer à cette habitude celle de plusieurs langues américaines, de ne jamais séparer les substantifs d'un pronom possessif, dût-il même être indéfini. De cette cause et d'une autre habitude, plus naturelle cependant, de lier toujours des pronoms au verbe comme sujets et comme objets, dérive la transformation des pronoms isolés en affixes, et cette grande classification des derniers en affixes nominaux et verbaux, classification qui forme si bien la grammaire de plusieurs langues que le même mot devient substantif ou verbe selon l'affixe qui l'accompagne. Ce même passage de mots exprimant des idées accessoires, à l'état d'exposans de rapports grammaticaux, se retrouve, plus ou moins clairement, dans les langues basque et copte, dans celles des îles de la mer du Sud et des peuplades tartares, comme vos recherches me le semblent prouver, et indubitablement

dans toutes les langues qui manquent entièrement de flexions, ou dans lesquelles au moins le système des flexions est incomplet ou vicieux.

Ce que je viens d'exposer pourrait être l'histoire de la formation de toutes les langues, et toutes pourraient suivre la même méthode pour marquer les rapports grammaticaux. Voyons donc d'où peuvent venir les deux exceptions que nous rencontrons dans la langue chinoise, et dans les langues qui possèdent un système complet d'exposans pour les rapports grammaticaux.

Ces dernières peuvent, d'après ce que je viens de dire sur l'origine du langage en général, être redevables de leur structure à leur formation primitive. Mais si l'on n'embrasse point ce système (et je suis persuadé qu'une analyse perfectionnée de leurs formes grammaticales, surtout du changement qu'y subissent les voyelles et l'intérieur des mots, jettera du jour sur ce point important), il n'est pas impossible d'expliquer, jusqu'à un certain point, l'origine de leur grammaire, en leur assignant la même marche qu'aux langues moins avantageusement organisées. Car s'il existe un concours heureux du penchant des nations avec l'instinct qui forme les langues, si à cette disposition favorable se joint le genre d'imagination dont j'ai parlé plus haut, et qui assimile les élémens du langage aux objets du monde réel, l'opération à laquelle leur grammaire doit son origine, aura un

succès complet. La généralisation des rapports de circonstances particulières ne laissera rien à désirer ; tous ceux que distingue une analyse complète de la parole, trouveront leurs exposans ; on n'en marquera point de superflus, et ces exposans seront tellement inhérens aux mots qu'aucun mot, enchaîné dans une phrase, ne frappera l'esprit que dans une valeur grammaticale donnée. Car on doit toujours, en comparant les langues sous le point de vue des formes grammaticales, avoir égard à la double question de savoir si une langue est parvenue à ce qu'on peut qualifier de véritable forme grammaticale (question que j'ai tâché de traiter dans un mémoire particulier), et quel est le système que ces formes présentent sous le rapport de leur nombre, de l'exactitude de leur classification et de leur régularité. Cette dernière question peut s'agiter aussi à l'égard des langues qui ne sont point parvenues à créer de véritables formes grammaticales : c'est celle qui m'occupe de préférence dans cet exposé.

Qu'une nation atteigne un haut degré de perfection dans sa langue, cela dépend du don de la parole dont elle est douée. De même que les talens pour différens objets sont diversement dévolus aux individus, le génie des langues me paraît aussi partagé entre les nations. La force de l'instinct intellectuel qui pousse l'homme à parler, l'esprit et l'imagination portés vers la forme et la couleur que la parole

donne à la pensée, une ouïe délicate, un organe heureux et peut-être bien d'autres circonstances encore, forment ces prodiges de langues, qui, pour une longue série de siècles, deviennent les types des idées les plus déliées et les plus sublimes. En combinant le génie inné à l'homme pour les langues, avec les circonstances qui entourent naturellement l'état primitif de la société, on peut, je ne dis pas expliquer en détail, mais entrevoir l'origine des langues les plus parfaites; c'est là, monsieur, le terrain sur lequel je voudrais me tenir. Je ne crois pas qu'il faille supposer chez les nations auxquelles on est redevable de ces langues admirables, des facultés plus qu'humaines, ou admettre qu'elles n'ont point suivi la marche progressive à laquelle les nations sont assujéties; mais je suis pénétré de la conviction qu'il ne faut pas méconnaître cette force vraiment divine que recèlent les facultés humaines, ce génie créateur des nations, surtout dans l'état primitif où toutes les idées et même les facultés de l'âme empruntent une force plus vive de la nouveauté des impressions, où l'homme peut pressentir des combinaisons auxquelles il ne serait jamais arrivé par la marche lente et progressive de l'expérience. Ce génie créateur peut franchir les limites qui semblent prescrites au reste des mortels, et s'il est impossible de retracer sa marche, sa présence vivifiante n'en est pas moins manifeste. Plutôt que de renoncer, dans l'explication de l'origine des langues, à l'in-

fluence de cette cause puissante et première, et de leur assigner à toutes une marche uniforme et mécanique qui les traînerait pas à pas depuis le commencement le plus grossier jusqu'à leur perfectionnement, j'embrasserais l'opinion de ceux qui rapportent l'origine des langues à une révélation immédiate de la divinité. Ils reconnaissent au moins l'étincelle divine qui luit à travers tous les idiomes, même les plus imparfaits et les moins cultivés.

En posant ainsi comme premier principe dans les recherches sur les langues, qu'il faut renoncer à vouloir tout expliquer, et qu'il faut se borner souvent à n'indiquer que les faits, je ne partage nullement l'opinion que toutes les flexions aient été dans leur origine des affixes détachés. Je conviens qu'il est, ainsi que vous l'avez énoncé, monsieur, assez naturel de supposer cette transformation; je crois même qu'elle a eu lieu dans un très-grand nombre de cas; mais il est bien certainement arrivé aussi que l'homme a senti qu'un rapport grammatical s'exprimerait d'une manière plus décisive par un changement du mot même. Il serait plus que hasardé de poser ainsi des bornes au génie créateur des langues. Ce qui fait qu'on méconnaît quelquefois la vérité dans ces matières, c'est qu'on apprécie rarement la force qu'exerce le plus simple son articulé sur l'esprit par la seule circonstance qu'il s'annonce comme le signe d'une idée. Comment, sans cela, se ferait-il que les

différences les plus fines de voyelles se conservassent, sans altération, durant des siècles entiers? Dans un passage de mon ouvrage sur les peuples ibériens, j'ai dirigé l'attention sur cette tenacité avec laquelle les nations s'attachent aux plus légères nuances de prononciation. Comment, sans cela, des différences très-essentielles d'idées se lieraient-elles au seul changement d'une voyelle, ainsi que vous en citez, monsieur, un exemple infiniment remarquable dans la langue Mandchoue ?

Avant que de tenter une explication du système de la langue chinoise, je dois encore développer davantage l'idée que je me forme de sa véritable nature. J'ai parlé presque exclusivement jusqu'ici des qualités qu'elle ne possède pas ; mais cette langue étonne par le phénomène singulier qui consiste en ce que, simplement en renonçant à un avantage commun à toutes les autres, par cette privation seule, elle en acquiert un qui ne se trouve dans aucune. En dédaignant, autant que la nature du langage le permet (car je crois pouvoir insister sur la justesse de cette expression), les couleurs et les nuances que l'expression ajoute à la pensée, elle fait ressortir les idées, et son art consiste à les ranger immédiatement l'une à côté de l'autre, de manière que leurs conformités et leurs oppositions ne sont pas seulement senties et aperçues, comme dans toutes les

¹ Rech. Tart., p. 111 et 112.

autres langues, mais qu'elles frappent l'esprit avec une force nouvelle, et le poussent à poursuivre et à se rendre présents leurs rapports mutuels. Il naît de là un plaisir évidemment indépendant du fond même du raisonnement, et qu'on peut nommer purement intellectuel, puisqu'il ne tient qu'à la forme et à l'ordonnance des idées; et si l'on analyse les causes de ce sentiment, il provient surtout de la manière rapide et isolée dont les mots, tous expressifs d'une idée entière, sont rapprochés l'un de l'autre, et de la hardiesse avec laquelle tout ce qui ne leur sert que de liaison, en a été enlevé.

Voilà du moins ce que j'éprouve en me pénétrant d'un texte chinois. Etant parvenu à en saisir l'originalité, j'ai cru voir que, dans aucune autre langue peut-être, les traductions ne rendent si peu la force et la tournure particulière de l'original. Et partant, n'est-ce pas principalement ce que l'individualité de l'homme ajoute à la pensée, c'est-à-dire, le style dans les langues et dans les ouvrages, qui nous fait éprouver cette satisfaction que procure la lecture des auteurs anciens et modernes? L'idée nue, dépourvue de tout ce qu'elle tient de l'expression, offre tout au plus une instruction aride. Les ouvrages les plus remarquables, analysés de cette manière, donneraient un résultat bien peu satisfaisant. C'est la manière de rendre et de présenter les idées, d'exciter l'esprit à la méditation, de remuer l'ame, de lui faire découvrir des routes

nouvelles pour la pensée et le sentiment, qui transmet, non pas seulement les doctrines, mais la force intellectuelle même qui les a produites, d'âge en âge, et jusqu'à une postérité reculée. Ce que, dans l'art d'écrire (intimement lié à la nature de la langue dans laquelle il s'exerce), l'expression prête à l'idée, ne peut point en être détaché sans qu'on l'altère sensiblement; la pensée n'est la même que dans la forme sous laquelle elle a été conçue par son auteur. C'est par là que l'étude de différentes langues devient précieuse, et c'est lorsqu'on se place dans ce point de vue, que les langues cessent d'être regardées comme une variété embarrassante de sons et de formes.

Je ne me dissimule guère, ce qu'on a coutume d'attribuer au plaisir de la difficulté vaincue; mais la difficulté qu'offrent les textes chinois dont je parle ici, entourés de nombreux secours, n'est pas bien grande; ceux qui ne se refusent point à d'autres études dans lesquelles la difficulté vaincue n'offre que des épines, ne peuvent guère se méprendre ainsi.

Comme la langue chinoise renonce à tant de moyens par lesquels les autres langues varient et enrichissent l'expression, on pourrait croire que ce qu'on nomme style dans ces dernières, lui devrait manquer entièrement. Mais le style très-marqué, qui dans les ouvrages chinois doit être attribué à la langue elle-même, vient, à ce qu'il me semble, du contact immédiat des idées, du rapport tout-à-fait nouveau qui

naît entre l'idée et l'expression par l'absence presque totale de signes grammaticaux, et de l'art, facilité par la phraséologie chinoise, de ranger les mots de manière à faire ressortir de la construction même les relations réciproques des idées. C'est dans ce dernier point que la force et la justesse de l'impression sur le lecteur, dépend du talent et du goût de l'auteur qui peut aussi, comme les styles antique et moderne le prouvent, renforcer l'impression qui naît de l'absence des signes grammaticaux, en usant plus ou moins sobrement de ces signes.

Je distingue la langue chinoise des langues vulgairement appelées imparfaites, par l'esprit conséquent et la régularité, et des langues classiques, par la nature opposée de son système grammatical. Les langues classiques assimilent leurs mots aux objets réels, les douent des qualités de ces derniers, font entrer dans l'expression des idées, toutes les relations qui naissent de ces rapports des mots dans la phrase, et ajoutent à l'idée par ce moyen des modifications qui ne sont pas toujours absolument requises par le fond essentiel de la pensée qui doit être énoncée. La langue chinoise n'entre pas dans cette méthode de faire, des mots, des êtres dont la nature particulière réagit sur ces idées; elle s'en tient purement et nettement au fond essentiel de la pensée, et prend, pour la revêtir de paroles, aussi peu que possible de la nature particulière du langage.

Il faudra donc, pour approfondir pleinement la matière que nous traitons ici, déterminer ce qui dans l'ame répond à cette opération par laquelle les langues, en liant les mots d'après les rapports qu'elles leur ont assignés, ajoutent à la pensée des nuances qui naissent uniquement de leur forme grammaticale.

Je répondrais à cette question, que la faculté de l'ame à laquelle cette opération appartient, est précisément celle qui inspire ce travail aux créateurs des langues; c'est l'imagination, non pas l'imagination en général, mais l'espèce particulière de cette faculté qui revêt les idées de sons pour les placer au dehors de l'homme, pour les faire revenir à son oreille préférées comme paroles, par la bouche d'êtres organisés ainsi que lui, et pour les faire agir ensuite de nouveau en lui-même comme des idées fixées par le langage. Les langues à formes grammaticales complètes, ainsi qu'elles doivent leur origine à l'action vive et puissante de cette faculté, réagissent fortement sur elle, tandis que la langue chinoise se trouve pour l'un et l'autre de ces procédés, dans un cas diamétralement opposé.

Mais l'influence que les langues exercent sur l'esprit par une structure grammaticale riche et variée, s'étend bien au-delà de ce que je viens d'exposer. Ces formes grammaticales, si insignifiantes en apparence, en fournissant le moyen d'étendre et d'entrelacer les phrases selon le besoin de la pensée, livrent cette

dernière à un plus grand essor, lui permettent et la sollicitent d'exprimer jusqu'aux moindres nuances, et jusqu'aux liaisons les plus subtiles. Comme les idées forment dans la tête de chaque individu un tissu non interrompu, elles trouvent dans l'heureuse organisation de ces langues le même ensemble, la même continuité, l'expression de ces passages presque insensibles qu'elles rencontrent en elles-mêmes. La perfection grammaticale qu'offrent les langues classiques, est à la fois un moyen de donner à la pensée plus d'étendue, plus de finesse et plus de couleur, et une manière de la rendre avec plus d'exactitude et de fidélité, par des traits plus prononcés et plus délicatement expressifs, en y ajoutant une symétrie de formes et une harmonie de sons analogues aux idées énoncées et aux mouvemens de l'ame qui les accompagnent. Sous tous ces rapports, une grammaire imparfaite et qui ne met pas pleinement à profit toutes les ressources des langues, seconde moins bien ou entrave l'activité et l'essor libre de la pensée.

D'un autre côté, l'homme peut, en combinant et en énonçant ses idées, se livrer avec plus d'abandon ou avec plus de réserve à l'imagination qui forme les langues. Quoiqu'il ne puisse penser sans le secours de la parole, il discerne cependant très-bien la pensée détachée des liens, et libre des prestiges du langage, de celle qui y est assujétie. Il n'a de la première qu'une sensation vague, mais qui en prouve néan-

moins l'existence; comment d'ailleurs se plaindrait-il si souvent de l'insuffisance du langage, si les idées et les sentimens ne dépassaient pas, pour ainsi dire, la parole? Comment nous verrions-nous, parfois même en écrivant dans notre propre langue, dans l'embarras de trouver des expressions qui n'altèrent en rien le sens que nous voulons leur donner? Il n'y a aucun doute: la pensée, libre des liens de la parole, nous paraît plus entière et plus pure. Aussi, dès qu'il s'agit d'idées plus profondes ou de sentimens plus intimes, donnons-nous toujours aux paroles une signification qui déborde, pour ainsi dire, leur acception commune, un sens ou plus étendu ou autrement tourné, et le talent de parler et d'écrire consiste alors à faire sentir ce qui ne se trouve pas immédiatement dans les mots. C'est un point essentiel dans l'explication philosophique de la formation des langues et de leur action sur l'esprit des nations, que la parole dans l'intérieur de la pensée est toujours soumise à un nouveau travail, et dépouillée de ce qu'une fois isolée de l'homme, elle a de roide et de circonscrit.

Je ne me suis point arrêté ici sur cette divergence de la pensée et de la parole, pour en faire une application immédiate au chinois, et pour attribuer chimériquement la structure particulière de cette langue à une tendance de cette nation, à s'affranchir des liens et des prestiges du langage. Mon but a été uni-

quement de montrer que l'homme ne cesse jamais de faire une distinction entre la pensée et la parole, et que, si la double activité qui le porte vers l'une et vers l'autre n'est point égale, l'une se ranime à mesure que l'autre se ralentit.

Ce qui manque à la langue chinoise se trouve tout entier du côté de l'imagination formative des langues, mais réagit ensuite sur l'action de la pensée elle-même; en revanche la langue chinoise gagne par sa manière simple, hardie et concise de présenter les idées. L'effet qu'elle produit ne vient pas des idées seules, ainsi présentées, mais surtout de la manière dont elle agit sur l'esprit par son système grammatical. En lui imposant un travail méditatif beaucoup plus grand qu'aucune autre langue n'en exige de lui, en l'isolant sur les rapports des idées, en le privant presque de tout secours à peu près machinal, en fondant la construction presque exclusivement sur la suite des idées rangées selon leur qualité déterminative, elle réveille et entretient en lui l'activité qui se porte vers la pensée isolée, et l'éloigne de tout ce qui pourrait en varier et en embellir l'expression. Cet avantage ne s'étend cependant pas uniquement sur le maniement des idées philosophiques; le style hardi et laconique du chinois anime aussi singulièrement les récits et les descriptions, et donne de la force à l'expression du sentiment. Quel beau morceau, par

exemple, que celui qu'exprime le livre de *Vers*, à l'occasion de *la tour de l'intelligence* ¹.

Je conviens que ces passages nous étonnent et nous frappent davantage par le contraste qu'ils forment avec nos langues et nos constructions ; mais il n'en reste pas moins vrai qu'en se livrant à l'impression qu'ils produisent, on peut se faire une idée de la direction que cette langue étonnante donne à l'esprit, et dont elle a dû nécessairement tirer elle-même son origine.

C'est donc par le contraste qu'il y a entr'elle et les langues classiques, que la langue chinoise acquiert un avantage étranger à ces langues à formes grammaticales complètes. Elles peuvent à la vérité, et l'allemand me semble surtout avoir cette facilité, y atteindre dans quelques locutions et jusqu'à un certain degré (19), mais les idées ne se présentent jamais dans un tel isolement ; leurs rapports logiques ne s'aperçoivent pas d'une manière aussi tranchée, aussi pure et aussi nette à travers une construction dont le principe est de tout lier, et dans une phraséologie où les mots, purement comme tels, jouent un rôle considérable.

Malgré cet avantage, la langue chinoise me semble, sans aucun doute, très-inférieure, comme organe de la pensée, aux langues qui sont parvenues à donner

¹ Voyez Tchoûng-yông, p. 21.

un certain degré de perfection à un système qui est opposé au sien.

Ceci résulte déjà de ce qui vient d'être indiqué. S'il est impossible de nier que ce ne soit que de la parole que la pensée tient sa précision et sa clarté, il faut aussi convenir que cet effet n'est complet qu'autant que tout ce qui modifie l'idée, trouve une expression analogue dans la langue parlée. C'est là une vérité évidente, et un principe fondamental (20).

On dira que la langue chinoise ne s'oppose pas à ce principe ; que tout y est exprimé, même tout ce qui regarde les rapports grammaticaux, et je suis loin de le nier. La langue chinoise a certainement une grammaire fixe et régulière, et les règles de cette grammaire déterminent, à ne pas pouvoir s'y méprendre, la liaison des mots dans l'enchaînement des phrases.

Mais la différence est qu'à bien peu d'exceptions près, elle n'attache pas, aux modifications grammaticales, des sons, en guise de signe, mais qu'elle abandonne au lecteur le soin de les déduire de la position des mots, de leur signification et même du sens du contexte, et qu'elle ne façonne pas les mots pour l'emploi qu'ils ont dans la phrase. Cela est important en soi-même, mais plus encore par la raison que cela rétrécit la phraséologie chinoise, la force à entre couper ses périodes, et empêche l'essor libre de la pensée dans ces longs enchaînemens de propositions à travers

lesquelles les formes grammaticales seules peuvent servir de guides.

Plus l'idée est rendue individuelle, et plus elle se présente sous des faces différentes à toutes les facultés de l'homme, plus elle remue, agite et inspire l'ame; de même plus il existe de vie et d'agitation dans l'ame, et plus le concours de toutes les facultés se réunit dans son activité, plus elle tend à rendre l'idée individuelle. Or l'avantage à cet égard est entièrement du côté des langues qui regardent l'expression comme un tableau de la pensée dans lequel tout est continu et fermement lié ensemble, et où cette continuité est imprimée aux mots mêmes, qui répandent la vie sur ces derniers en les diversifiant dans leurs formes selon leurs fonctions; et qui permettent à celui qui écoute, de suivre, toujours à l'aide des sons prononcés, l'enchaînement des pensées, sans l'obliger à interrompre ce travail pour remplir les lacunes que laissent les paroles. Il se répand par là plus de vie et d'activité dans l'ame; toutes les facultés agissent avec plus de concert, et si le style chinois nous en impose par des effets qui frappent, les langues d'un système grammatical opposé nous étonnent par une perfection que nous reconnaissons comme étant celle à laquelle le langage doit réellement viser.

J'ai observé plus haut que la forme particulière dans laquelle la langue chinoise circonscrit ses phrases, est la seule compatible avec une absence presque

totale de formes grammaticales. C'est sur cette liaison étroite entre la phraséologie et le système grammatical qu'il est indispensable, selon moi, de fixer l'attention pour ne pas donner contre un des deux écueils, qui consisteraient ou à prêter, par manière d'interprétation, à la langue chinoise des formes grammaticales qu'elle n'a point, ou à supposer ce qui est impossible par la nature même du langage. Ce n'est qu'en se bornant à des phrases toutes simples et courtes, en s'arrêtant à tout moment, comme pour prendre haleine, en n'avançant jamais un mot duquel d'autres très-éloignés doivent dépendre, qu'on peut se passer à ce point de formes grammaticales dans une langue (21). Dès qu'on tenterait d'étendre et de compliquer les phrases, on serait forcé à déterminer par des signes quelconques les différentes fonctions des mots, et l'on ne pourrait plus abandonner l'emploi de ces signes, ainsi que le fait le chinois, au tact et au goût des auteurs. J'ai tâché de prouver plus haut que les formes grammaticales tiennent surtout à la coupe et à l'unité des propositions. Or il existe un point où la simple distinction du sujet, de l'attribut et de leur liaison, ne suffit plus pour se rendre compte de l'enchaînement des mots, où il faut spécifier ces catégories, encore purement logiques, par des catégories proprement grammaticales, c'est-à-dire puisées dans la nature de la langue, et c'est, si j'ose le dire, sur cette limite étroite où se tient la langue chinoise.

Elle la dépasse à la vérité, et l'art de sa grammaire consiste à lui en fournir les moyens sans sortir de son système, mais l'étendue et la tournure qu'elle donne aux périodes est toujours renfermée dans la mesure de ses moyens. Il est clair d'après cela qu'elle s'arrête à un point où il est donné aux langues de continuer leur marche progressive, et c'est par là ainsi qu'elle reste, selon ma conviction la plus intime, au-dessous des langues à formes grammaticales complètes.

Il faut ajouter à ce que je viens de développer sommairement, que la langue chinoise est dans une impossibilité absolue d'atteindre aux avantages particuliers des langues à formes grammaticales plus parfaites, tandis que celles-ci qui dirigent la construction par des formes grammaticales, peuvent, si le sujet l'exige, en user plus sobrement, supprimer souvent les liaisons des idées, employer les formes les plus vagues, et non pas égaler, mais au moins suivre à une certaine distance le laconisme et la hardiesse de la diction chinoise. Il dépend toujours d'un emploi sage et judicieux des moyens d'expression dont ces langues sont abondamment pourvues, de faire en sorte que la diction ne diminue point la force, ni n'altère la pureté des idées. Sous ce point de vue, il est vrai, l'avantage reste entièrement du côté du chinois. Dans les autres langues, c'est la simplicité et la hardiesse de telle expression, de tel tour de phrase; dans les

ouvrages chinois, c'est la simplicité et la hardiesse de la langue elle-même qui agit sur l'esprit. Mais cet avantage est acheté aux dépens d'autres avantages plus importants et plus essentiels.

L'absence des formes grammaticales rappelle le parler des enfans, qui placent ordinairement les paroles sans les lier suffisamment entr'elles. On suppose une enfance aux nations, comme aux individus, et rien ne serait d'abord plus naturel que de dire que la langue chinoise s'est arrêtée à cette époque du développement général des langues.

Il y a certainement un fond de vérité dans cette assertion, mais à d'autres égards je la crois fausse, et peu propre à expliquer le phénomène singulier de la langue chinoise.

Je dois observer en premier lieu que l'enfance des nations, quelque usage qu'on fasse de cette expression, est, à mon avis, toujours un terme impropre. L'idée de l'enfance renferme celle de la relation à un point fixe, donné par l'organisation même de l'être à qui on l'attribue, au point de sa maturité. Or il existe peut-être, et pour mon particulier j'en suis entièrement persuadé, dans les développemens progressifs des nations, un point qu'elles ne dépassent pas, et à compter duquel leur marche devient plutôt rétrograde, mais ce point ne peut pas être nommé un point de maturité. Une nation ne peut pas être regardée comme adulte, et par la même raison elle ne peut être con-

sidérée comme enfant ; car la maturité suppose nécessairement un individu, et ne peut s'appliquer à un être collectif, quelque grande que soit l'influence réciproque que les individus appartenant à cet être collectif, exercent l'un sur l'autre. La maturité tient aussi toujours au physique, et l'on peut dire qu'une nation, quoique des causes physiques influent sur l'affinité de ceux qui la composent, ne forme un ensemble que dans un sens moral et intellectuel. Le développement de la faculté de parler est entièrement lié au physique de l'homme, et tous les enfans, à moins qu'une organisation anormale ne s'y oppose, apprennent à parler à peu près au même âge, et avec le même degré de perfection. Cette faculté s'augmente et s'étend sans doute dans l'homme adulte avec le cercle de ses idées et suivant les circonstances ; mais cet accroissement, dépendant sous beaucoup de rapports du hasard, est entièrement différent du premier développement de la parole, qui arrive nécessairement et par la nature même des forces intellectuelles. Les nations peuvent se trouver à différentes époques des progrès de leurs langues par rapport à cet accroissement, mais jamais par rapport au développement primitif. Une nation ne peut jamais, pas même pendant l'âge d'une seule génération, conserver ce qu'on nomme *le parler enfantin*. Or ce qu'on veut appliquer à la langue chinoise tient précisément à ce parler, et au premier développement du langage.

Je crois donc pouvoir inférer de là que les inductions tirées de la manière de parler des enfans ne sont d'aucune force dans un raisonnement quelconque sur la nature et le caractère particulier des langues.

Il serait peut-être plus naturel de parler d'une enfance des langues mêmes, quoique l'emploi de ce terme exigeât aussi beaucoup de circonspection. On trouve (et ce résultat m'a frappé dans le cours de mes recherches appliquées aux changemens d'une même langue, pendant un certain nombre de siècles), que, quelque grands que soient ces changemens sous beaucoup de rapports, le véritable système grammatical et lexicographique de la langue, sa structure en grand, restent les mêmes, et que là où ce système devient différent, comme au passage de la langue latine aux langues romanes, on doit placer l'origine d'une nouvelle langue. Il paraît donc y avoir dans les langues une époque à laquelle elles arrivent à une forme qu'elles ne changent plus essentiellement. Ce serait là leur véritable point de maturité; mais pour parler de leur enfance, il faudrait encore savoir si elles atteignent cette forme insensiblement, ou si leur premier jet n'est pas plutôt cette forme même? Voilà sur quoi, d'après l'état actuel de nos connaissances, j'hésiterais à me prononcer. Mais, supposez aussi qu'on pût attribuer aux langues un état d'enfance, il faudrait toujours examiner par des moyens autres que des inductions tirées du parler réel des enfans parmi

nous , ce qui caractérise les langues dans cet état primitif.

Ce qui rend tous les raisonnemens de ce genre si peu concluans et ce qui m'en détourne entièrement , c'est que ni l'histoire des nations ni celle des langues, ne nous conduit jamais à cet état du genre humain ; il reste hypothétique, et la seule méthode saine , dans toute recherche sur les langues , me semble être celle qui s'éloigne, aussi peu que possible, des faits. Je vais tâcher de l'appliquer à l'examen de l'origine du chinois ; mais je vous avoue ingénument, monsieur, que tout ce qu'on a dit jusqu'ici à ce sujet, et ce que j'en dirai moi-même ici, ne me satisfait nullement encore. Bien loin de m'imaginer que je puisse retracer l'origine de cette langue extraordinaire, je devrai me borner à l'énumération de quelques-unes des causes qui peuvent avoir contribué à la former telle que nous la trouvons.

Vous avez établi, monsieur, dans votre dissertation sur la nature monosyllabique du chinois , deux faits que je regarde comme fondamentaux dans cette matière, 1^o que la langue chinoise doit son origine à une peuplade à laquelle rien n'autorise à supposer un degré de culture plus perfectionné que l'état primitif de la société ne le présente ordinairement; 2^o que des langues , regardées comme très-anciennes et même des langues de peuples de mœurs grossières et incultes , loin de ressembler au chinois dans leur gram-

maire, sont au contraire hérissées de difficultés et de distinctions grammaticales.

Vous faites cette dernière observation, monsieur, au sujet de la langue laponne. J'ai trouvé la même chose dans la langue basque, dans les langues américaines et dans celles de la mer Pacifique.

Il faut cependant convenir que, sous quelques rapports, toutes ces langues offrent aussi de grands points de ressemblance avec le chinois. Le genre des mots n'est ordinairement pas marqué; le pluriel l'est souvent de la même manière qu'en chinois; la coutume singulière d'ajouter, aux nombres, des mots différens suivant l'espèce des choses nombrées, y est à peu près générale; les exposans grammaticaux sont souvent supprimés de manière que les mots se trouvent placés sans liaison grammaticale, tout comme en chinois. Il ne faut pas oublier non plus que nous ne connaissons toutes ces langues que par l'intermédiaire d'ouvrages faits par des hommes accoutumés à un système grammatical très-rigoureux, et qu'il se peut très-bien qu'ils représentent l'emploi de ces moyens grammaticaux comme constant et indispensable, tandis que les nationaux n'en font peut-être usage, comme les Chinois, que là où l'intelligence le rend absolument nécessaire. Il faut enfin se tenir en garde contre l'apparence grammaticale qu'une langue peut prendre quelquefois sous la main de celui qui en compose la grammaire; car il est bien aisé

de représenter comme affixe et comme flexion, ce qui, considéré dans son véritable jour, se réduit en effet à toute autre chose.

Je craindrais donc d'avancer trop, en disant positivement que, même parmi les langues que je viens de nommer, il n'en existe aucune qui n'offre un système grammatical très-analogue à celui de la grammaire chinoise. Tout ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai pas trouvé jusqu'ici. Les analogies qu'on rencontre réellement entre ces langues et le chinois, et j'en ai indiqué quelques-unes, appartiennent à peu près à toutes les langues primitives en général, et ont laissé des traces même dans les langues à formes grammaticales parfaites. Ne forme-t-on pas, dans la langue samscrite, un prétérit par le moyen du mot *sma*, qui n'est pas même devenu un affixe, et en grec un conjonctif par l'indicatif du verbe et la particule *ὅτι*? Les langues que j'ai désignées sous le nom d'imparfaites, se trouvant placées entre le chinois et les autres langues, elles doivent nécessairement conserver une certaine analogie avec ces deux classes; mais ce qui décide la question de la différence du chinois et de ces langues, c'est que la structure et l'organisation du chinois en diffère généralement, et jusque dans son principe même. J'ai parlé plus haut de l'habitude des nations d'attacher, souvent en se répétant, des idées accessoires à l'idée principale, et j'ai émis l'opinion que c'est de cette habitude surtout que dé-

rivent un grand nombre de formes grammaticales. Or, la langue chinoise offre bien peu de traces de cette habitude.

J'ai lu, il y a quelques années, à l'académie de Berlin, un mémoire qui n'a pas été imprimé, dans lequel j'ai comparé la plupart des langues américaines entre elles, sous l'unique rapport de la manière dont elles expriment le verbe, comme liaison du sujet avec l'attribut dans la proposition, et je les ai rangées, sous ce point de vue, en différentes classes. Comme cette circonstance prouve jusqu'à quel point une langue possède des formes grammaticales, ou du moins est près d'en posséder, elle décide de la grammaire entière d'une langue. Or, parmi toutes celles que j'ai examinées dans ce travail, il n'y en a aucune qui soit semblable à la langue chinoise.

Presque toutes ces langues, pour alléguer une autre circonstance également importante, ont des pronoms affixes à côté de pronoms isolés. Cette distinction prouve que les premiers accompagnent habituellement les noms et le verbe; car si ces affixes ne sont que les pronoms abrégés, cela même montre qu'on en fait un usage extrêmement fréquent, et si ce sont des pronoms différens, on voit par là que ceux qui parlent, regardent l'idée pronominale d'un autre point de vue, lorsqu'elle est placée isolément, et lorsqu'elle est jointe au verbe ou au substantif. Le chinois n'offre que le pronom isolé, qui ne change

ni de son ni de caractère en se joignant à d'autres mots. La langue chinoise possède, à la vérité, aussi des mots grammaticaux qu'elle qualifie de mots vides, mais qui n'ont pas pour but de déterminer précisément la nature du mot qu'ils accompagnent, et qui peuvent si souvent être omis, qu'il est évident que dans la pensée même, ils ne se joignent pas régulièrement à ceux avant ou après lesquels on les trouve, et c'est seulement sur un emploi constant et régulier que peut se fonder la dénomination de forme grammaticale. J'avoue que par cette raison et par d'autres encore, je ne crois pas qu'on doive donner aux particules chinoises le nom d'affixes, quoique j'énonce avec une grande hésitation, une opinion qui est contraire à celle que vous avez émise à ce sujet, monsieur, dans votre dissertation latine.

Il y a, à la vérité, encore une réflexion à faire sur la comparaison du chinois avec les langues américaines en particulier. Bien des raisons portent à croire que les nations sauvages des deux Amériques ne sont que des races dégradées, ou d'après une expression heureuse de mon frère, des débris échappés à un naufrage commun. La *Relation historique* du voyage de mon frère, si riche en notices sur les langues américaines et en idées profondes sur les langues en général, renferme une foule d'indices qui conduisent tous à cette supposition. Si donc ces langues se sont éloignées par un grand nombre de changemens de

leur premier état, s'il faut les regarder comme des idiomes corrompus, estropiés, mélangés et altérés de toutes les manières, la différence qui les sépare des Chinois ne prouverait rien contre l'opinion qui ferait de la grammaire chinoise, pour ainsi dire, la grammaire primitive du genre humain. J'avoue, néanmoins, que ce raisonnement même ne me semble guère concluant. Celles des langues américaines que nous connaissons le plus parfaitement, possèdent une grande régularité et bien peu d'anomalies dans leur structure; leur grammaire, au moins, n'offre pas de traces visibles de mélange; ce qui peut très-bien s'expliquer, malgré les vicissitudes auxquelles les peuplades paraissent avoir été exposées. Le chinois diffère tout autant des autres langues peu cultivées, que de celles de la mer du sud et de tout l'hémisphère occidental. Or, les nations qui parlent ces langues auraient-elles toutes été sous l'empire des mêmes circonstances que les Américains? et par quel accident bizarre la nation chinoise aurait-elle conservé à elle seule une prétendue pureté primitive? J'avoue que, bien loin de croire que la grammaire chinoise forme, pour ainsi dire, le type du langage humain, développé dans le sein d'une nation abandonnée à elle-même, je la range au contraire parmi les exceptions. Je suis, néanmoins, bien loin de nier que la circonstance qui fait que les Chinois, depuis que nous les connaissons, n'ont pas subi de grandes révolutions

par des migrations de peuples avec lesquels ils auraient été forcés de s'amalgamer, puisse et doive avoir influé sur la structure de leur langage.

La langue chinoise manquant de flexions, doit avoir commencé comme toutes les autres langues qui se trouvent dans le même cas, et dans lesquelles des mots, exprimant originairement des idées accessoires, sont devenus les exposans de formes grammaticales. Cela est même prouvé, en quelque sorte, par les analogies qui se trouvent entre elles et les langues qu'on nomme barbares; mais pourquoi, en ayant les moyens comme les autres, n'a-t-elle pas poursuivi de même? Pourquoi n'a-t-elle pas changé insensiblement ses mots grammaticaux en affixes, pour faire enfin de ces affixes des flexions? Si l'on considère d'un côté l'analogie du chinois avec des langues grossières, de l'autre sa nature entièrement différente et à plusieurs égards égale à celle des langues les plus parfaites, on croit voir qu'il y a eu une cause quelconque qui l'a détournée de la marche routinière des langues, pour s'en former une nouvelle. Quelle a été cette cause? comment un pareil changement a-t-il pu avoir lieu? Voilà ce qui est difficile, sinon impossible, à expliquer.

L'écriture chinoise exprime, par un seul signe, chaque mot simple et chaque partie intégrante des mots composés; elle convient parfaitement, par-là même, au système grammatical de la langue. Cette

dernière présente, en conséquence avec son principe, un triple isolement, celui des idées, des mots, et des caractères. Je suis entièrement de votre opinion, monsieur, et je pense que les savans qui se sont presque laissé entraîner à oublier que le chinois est une langue parlée, ont tellement exagéré l'influence de l'écriture chinoise, qu'ils ont, pour ainsi dire, mis l'écriture à la place de la langue. Le Chinois a certainement existé avant qu'on ne l'ait écrit, et on n'a écrit que comme on a parlé. L'écriture chinoise n'aurait d'ailleurs présenté aucune difficulté à l'emploi de préfixes et de suffixes, elle serait devenue, par cet emploi, syllabique, dans un plus grand nombre de cas qu'elle ne l'est à présent. Des changemens, même dans l'intérieur d'une syllabe, auraient pu s'indiquer par le moyen de signes analogues à ceux qu'on emploie pour marquer les changemens de tons.

Mais il n'en est pas moins vrai, pourtant, que cette écriture a dû influencer considérablement, et doit influencer encore sur l'esprit, et par-là également sur la langue des Chinois. L'imagination jouant un si grand rôle dans tout ce qui tient au langage, le genre d'écriture qu'adopte une nation, n'est jamais indifférent. Les caractères forment une image de plus, de laquelle se revêtent les idées, et cette image s'amalgame avec l'idée même, chez ceux qui font un usage fréquent de ces caractères. Dans l'écriture alphabétique, cette influence est plutôt négative. L'image de signes qui

ne disent rien par eux-mêmes, ou ne se présente guère, ou ramène au son, qui est la véritable langue. Mais les caractères chinois doivent souvent et puissamment contribuer à faire sentir les rapports des idées et à affaiblir l'impression des sons. La multiplicité des sons homophones invite nécessairement les personnes lettrées à se représenter toujours en même tems la langue écrite, libre des embarras qu'ils doivent causer. L'étymologie qui fait découvrir l'affinité des idées dans les langues, est naturellement double en chinois, et repose en même tems sur les caractères et sur les mots; mais elle n'est bien évidente et manifeste que dans les premiers. Il me semble qu'on s'est encore bien peu occupé de celle des mots; mais je conçois que les recherches à faire dans ce but, doivent être infiniment difficiles, à cause de la simplicité des mots qui se refusent à l'analyse. Les caractères, au contraire, sont presque tous composés; les parties qui les constituent sautent aux yeux, et leur composition a été faite suivant les idées de leurs inventeurs, idées dont on a eu soin, dans un grand nombre de cas, de conserver la mémoire. Cette composition des caractères entre même dans les beautés du style, ainsi que vous l'observez, monsieur, dans vos *Éléments* ¹. Je crois pouvoir supposer, d'après ces données, qu'en parlant et même en pensant, les

¹ Pag. 81.

caractères de l'écriture sont très-souvent présents à ceux qui, parmi les Chinois, savent lire et écrire; et s'il en est ainsi, on refuserait en vain à l'écriture chinoise une très-grande influence, même sur la langue parlée. Cette influence doit consister, en général, à détourner l'attention des sons et des rapports qui existent entre eux et les idées; et comme l'on ne met point à la place du son l'image d'un objet réel (comme dans les hiéroglyphes), mais un signe conventionnel, choisi à cause de sa relation avec l'idée, l'esprit doit se tourner entièrement vers l'idée. Or, c'est là précisément ce que fait la grammaire chinoise en diminuant, par l'absence des affixes et des flexions, le nombre des sons dans le discours, et en faisant trouver à l'esprit, presque dans chaque mot, une idée capable de l'occuper à elle seule. Ceux qui s'étonnent que les Chinois n'adoptent point l'écriture alphabétique, ne font attention qu'aux inconvénients et aux embarras auxquels l'écriture chinoise expose; mais ils semblent ignorer que l'écriture en Chine est réellement une partie de la langue, et qu'elle est intimement liée à la manière dont les Chinois, en partant de leur point de vue, doivent regarder le langage en général. Il est, selon l'idée que je m'en forme, à peu près impossible que cette révolution s'opère jamais.

Si la littérature d'une nation ne devance pas l'adoption de l'écriture, elle l'accompagne d'ordinaire immédiatement, et il est plus probable encore que

tel a été le cas en Chine, puisque le genre d'écriture qu'on y a adopté, prouve par lui-même un travail qu'on peut nommer, en quelque façon, philosophique. Cette circonstance, jointe aux rapports que les caractères chinois invitent à chercher entre leur composition et les idées qu'ils expriment, et à la conformité de cette écriture avec le système grammatical de la langue, semblerait expliquer comment la langue chinoise aurait pu, sans qu'on y trouve des traces d'un état intermédiaire, passer du point où elle a dû contracter les analogies qu'elle offre avec des langues très-imparfaites, à une forme qui se prête au plus haut développement des facultés intellectuelles. Car le phénomène qu'elle présente consiste, en effet, à avoir changé une imperfection en vertu.

Mais je douterais néanmoins qu'on pût trouver la cause du système particulier de la langue chinoise dans cette influence de son écriture sur la langue. Quoique l'art d'écrire remonte en Chine, ainsi que vous le dites, monsieur, dans votre analyse de l'ouvrage de M. Klaproth sur l'inscription de Yu, à plus de quarante siècles, il doit cependant nécessairement s'être écoulé un certain espace de tems où le chinois était parlé sans être écrit. Même lorsqu'il le fut, la première écriture paraît avoir été hiéroglyphique, et en conséquence d'une nature différente de celle d'aujourd'hui. Il faut donc nécessairement que dès lors le caractère de la langue ait pris une

certaine forme. Si cette forme était analogue à celle de la plupart des langues, si les Chinois étaient portés à entremêler leurs phrases de signes uniquement destinés à marquer les rapports des idées, si, sans leur écriture, leur langue avait dû se développer à l'instar des autres langues, je ne crois pas que ses caractères, formant des groupes d'idées, l'eussent arrêtée dans cette marche. C'est au contraire l'écriture qui aurait été adaptée à cette direction de l'esprit national, et nous avons vu qu'elle en possède les moyens. Mais si, comme je le crois très-positivement, la langue avait déjà cette forme avant l'écriture ; et si la nation, dès lors avare de sons, en faisait le plus sobre usage possible, en plaçant les mots, signes des idées, sans liaison, l'un à côté de l'autre, le phénomène qui nous occupe existait déjà avant l'écriture, et demande une autre explication. Tout ce que l'écriture a pu faire est, à mon avis, de confirmer l'esprit national dans la pente vers ce genre d'expression des idées, et voilà ce qu'elle me paraît avoir fait, et faire encore à un très-haut degré.

Je serais plutôt porté à chercher une des causes principales de la structure particulière de la langue chinoise dans sa partie phonétique. Vous avez, on ne peut pas mieux, prouvé, monsieur, que c'est entièrement à tort qu'on nomme cette langue monosyllabique. J'avoue que cette division des langues d'après le nombre des syllabes de leurs mots, ne m'a jamais

paru ni juste, ni conforme à une saine philosophie. Toutes les langues ont probablement été monosyllabiques dans leur principe, puisqu'il n'y a guère de motif pour désigner, tant que les mots simples suffisent au besoin, un seul objet par plus d'une syllabe; mais il paraît plus certain encore qu'aucune langue ne se trouve plus à présent dans ce cas, et s'il y en avait une réellement, cela ne serait qu'accidentel, et ne prouverait rien pour sa nature particulière. Il est néanmoins de fait que la qualité monosyllabique des mots forme la règle dans la langue chinoise, et je ne me souviens pas d'avoir trouvé nulle part, si les Chinois en prononçant un mot polysyllabique comprennent ses différentes syllabes sous un même accent ou non; car l'unité du mot est constituée par l'accent. Sans cette règle constante, la répartition de plusieurs syllabes dans un même ou dans différens mots serait arbitraire; ce ne serait plus qu'une affaire d'orthographe que de compter un substantif et son affixe pour deux mots, ou de le comprendre sous un seul. Mais quoique l'accent réunisse indubitablement les syllabes pour en former le mot, l'utilité de cette règle devient à peu près nulle dans les langues dont l'accentuation est entièrement ignorée comme celle du samscrit, ou du moins imparfaitement connue. Il est quelquefois difficile aussi de juger de l'accent, puisque le même mot peut avoir un accent secondaire à côté de l'accent principal, et qu'il faut distinguer

exactement ces différens accens. Il n'en est cependant pas moins indispensable de tâcher de fixer ce qui, dans une langue, est compris dans un même mot, ou séparé en plusieurs, et souvent cette recherche est au moins facilitée par d'autres circonstances qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais ce qui, dans le système phonétique chinois, me paraît plus remarquable que l'abondance des monosyllabes, c'est le nombre restreint des mots en général. Ce n'est pas que les autres langues eussent peut-être un plus grand nombre de syllabes vraiment primitives, mais c'est que les Chinois n'ont pas diversifié, mêlé et composé ces syllabes suffisamment pour se mettre par là en possession d'une grande richesse ou variété de sons (22).

C'est en quoi les nations me semblent différer essentiellement, et cette disposition naturelle à des sons monotones ou variés, pauvres ou riches, plus ou moins harmonieux, est de la plus grande influence sur la nature des langues. Elle tient à l'organisation physique et aux facultés sensibles; elle décide des propriétés des langues, conjointement avec ce qui, dans les facultés supérieures de l'ame, répond à la partie du langage liée aux idées. La pauvreté des Chinois, en fait de sons, jointe à l'aridité et à la sécheresse qu'on leur reproche, peuvent avoir produit dans leur langue, comme imperfection, ce qu'un talent heureux de manier méthodiquement les idées, peut avoir changé après en avantage. Mais une

telle pauvreté de sons une fois supposée, le système presque monosyllabique une fois arrêté, l'esprit chinois a dû être affermi dans l'une et dans l'autre, par la nature particulière de l'écriture, qui, à ce que je crois avoir prouvé, est devenue inhérente à la langue même. Comme elle offre un moyen d'en multiplier les signes sans multiplier les sons, elle doit dans l'état actuel de la civilisation chinoise, et depuis le tems où elle est devenue très-généralement répandue, entrer pour beaucoup dans l'expression des idées.

La richesse et la variété des sons dans les langues, tient très-certainement à l'organisation physique et aux dispositions intellectuelles des nations, mais elle résulte peut-être encore davantage du contact et de l'amalgame de diverses peuplades entr'elles. L'affluence de cette matière première des langues s'explique beaucoup plus naturellement par un concours de causes accidentelles, parmi lesquelles les migrations et les réunions de différentes peuplades sont les plus efficaces, que par les progrès de l'esprit inventeur des nations. L'exemple des Chinois eux-mêmes, prouve qu'un peuple accommode plutôt, par toute sorte d'artifices ingénieux, un petit nombre de mots à ses besoins, qu'il ne pense à l'augmenter et à l'étendre. L'isolement des nations n'est donc jamais salutaire aux langues. Il empêche évidemment la réunion d'une grande masse de mots, de locutions et de formes, qui est absolu-

ment nécessaire pour que l'heureuse disposition d'une des peuplades qui la possèdent, puisse insensiblement en former une langue vaste, riche et variée. L'ordre systématique, l'expression significative et heureuse des idées, la convenance des formes grammaticales avec le besoin du discours, et tout ce qui est organisation et structure, vient sans doute des dispositions intellectuelles des nations ; mais la matière, la masse des sons et des mots, soumise à leur travail, est due au concours de ces causes, qui unissent et séparent, mêlent et isolent les nations, causes qui certainement sont dirigées par des lois générales, mais que nous nommons fortuites, parceque nous en ignorons l'ordre et l'enchaînement. Comme aussi l'état de nos connaissances ne nous permet jamais de remonter à l'origine première des langues, nous ne parvenons tout au plus qu'à l'époque où les langues se transforment et se recomposent d'idiomes et de dialectes, qui ont existé long-tems avant elles.

La langue chinoise n'est pas exempte de mots étrangers, elle en renferme même, d'après vos recherches, monsieur, un nombre assez considérable¹. Mais l'histoire de la Chine prouve que le développement social de la nation, depuis que nous la connaissons, n'a guère été altéré par de grandes révolutions extérieures, par des incursions d'autres nations, venues pour s'é-

¹ Fundgruben des Orients. Th. 3. S. 285, n°. 6.

tablir dans son sein, ou par un mélange quelconque, qui eût pu avoir une influence marquée sur sa langue. Il n'est guère probable non plus qu'une pareille influence ait pu venir des nations barbares qui habitaient le pays du tems de l'arrivée des premières colonies chinoises. Si ces colonies, ainsi qu'on l'avance, ne se composaient guère que d'environ cent familles¹, si elles se sont conservées pendant une longue suite de siècles sans altération notable de leurs mœurs, de leurs usages et de leur idiome, si enfin l'écriture date de l'origine même de la monarchie, dont ces colons furent les fondateurs, ces faits historiques réunis serviraient sans doute à expliquer le nombre limité des signes de la langue parlée de la Chine, et même l'absence de ces sons accessoires, qui forment les affixes et les flexions des autres langues.

Mais si l'on parvient ainsi à jeter quelque jour sur l'origine de ce qu'on peut nommer les imperfections de la langue chinoise, on n'en reste pas moins embarrassé de rendre compte de l'empreinte philosophique, de l'esprit méditatif, qui se manifeste évidemment dans la structure entière de cette langue extraordinaire. On comprend en quelque façon par quelles raisons elle n'a pas atteint les avantages que nous rencontrons, plus ou moins, dans presque toutes les autres langues; mais on conçoit beaucoup moins

¹ Tableaux hist. de l'Asie, par M. Klaproth, p. 30.

comment elle a réussi à gagner des perfections, qui n'appartiennent qu'à elle seule. Il est vrai, cependant, que l'antiquité de l'écriture, et même de la littérature, en Chine, éclaircit en quelque façon cette question. Car quoique la structure grammaticale de la langue ait très-certainement devancé de beaucoup et la littérature et l'écriture, ce qui forme le fond essentiel de cette structure aurait pu appartenir à une nation grossière et peu civilisée, et la teinte philosophique que nous y voyons maintenant, a pu y être ajoutée par des hommes supérieurs. Cet avantage ne repose pas sur de nouvelles formes d'expression, dont on eût enrichi la langue (ce qui aurait exigé le concours de la nation entière), mais consiste beaucoup plus dans un usage à la fois judicieux et hardi des moyens qu'elle possédait déjà, ce qui s'explique facilement, si l'on se rappelle que la plus grande partie de la grammaire chinoise est sous-entendue.

— Vous vous serez aperçu, monsieur, que j'ai fondé tout ce que j'ai osé avancer sur la langue chinoise, uniquement sur le style antique, sans faire une mention particulière du style moderne. Il ne me paraît pas non plus que ce dernier diffère du premier de manière à pouvoir altérer un raisonnement fondé sur l'analyse du langage et de la littérature vraiment classiques de la Chine.

Il est vrai qu'un passage ¹ de vos *Recherches sur*

les langues tartares, monsieur, pourrait au premier abord en donner une idée différente. Mais en l'examinant avec plus d'attention, et en étudiant vos *Éléments*, on s'aperçoit qu'on comprendrait bien mal le sens de ce passage, si l'on prenait le style moderne, pour ainsi dire, pour une autre langue, ou même pour une transformation très-essentielle de la langue primitive. En commençant à parler du style moderne dans votre grammaire, vous posez pour base que le caractère propre de la langue chinoise est le même dans les deux styles, et si je compare, chapitre par chapitre, ce que vous dites des deux styles, je trouve que la structure grammaticale est la même dans l'un et dans l'autre. Le style moderne ne désigne pas plus clairement que l'antique, la véritable forme du verbe fléchi; il n'a pas non plus d'affixes, ni de flexions; il fait usage de la même particule *ti*, pour la construction du verbe et du substantif; il fait rarement usage des exposans des tems et des modes des verbes; il supprime moins fréquemment, mais très-souvent encore, les autres liaisons grammaticales; et la plus grande différence qu'il offre avec le style antique, consiste dans le grand nombre de mots composés, qui pourtant ne sont pas entièrement étrangers non plus à ce dernier. Il se distingue, ainsi que vous le dites, monsieur, par une grande clarté et facilité, et c'est là proprement en quoi il a apporté un changement utile à l'ancienne langue; mais il atteint cet avantage en se

tenant dans les mêmes limites qu'elle. Aussi dans le style moderne, la langue chinoise ne possède pas proprement des formes grammaticales, ou du moins ne fonde point sa grammaire sur ces distinctions; elle n'attribue point aux mots les signes des catégories auxquelles ils appartiennent dans l'enchaînement du discours, mais dans tous ces points, et sous tous ces rapports, elle s'éloigne des autres langues que nous connaissons. Voilà au moins l'idée que j'ai pu m'en former, d'après les phrases citées dans vos *Elémens*, monsieur, et d'après quelques pages d'un roman, dont je tiens la copie et la traduction de la bonté de M. Schulz.

Je termine ici ma lettre, monsieur, dans la juste crainte de vous avoir fatigué par la longueur de mes réflexions. Mais le phénomène que présente la langue chinoise est trop remarquable, il est trop important pour l'étude de la grammaire comparative des langues de l'examiner avec soin, pour que je n'aie pas dû désirer de donner à mes idées tous les développemens dont je les ai crues susceptibles. Je regarderais non seulement comme une marque infiniment précieuse de votre bienveillance amicale, monsieur, mais comme un véritable service rendu à la science, que vous voulussiez bien me dire, si l'idée que je me suis formée de la langue chinoise est juste, ou si une étude approfondie de cette langue fournit des données qui conduisent à d'autres résultats. J'ose appeler également

votre attention sur les idées générales dans lesquelles j'ai dû entrer. Le jugement que vous en porterez sera du plus grand poids pour moi, et je ne vous dissimule point que je vous les sou mets avec d'autant plus d'hésitation que dans la marche que je me suis proposé de tenir, en appuyant mon raisonnement toujours sur des faits, il est facile de se laisser entraîner à modeler ses idées générales d'après la langue qu'on vient d'analyser, et de s'exposer au danger de former un nouveau système, si l'on en venait à l'examen d'une nouvelle langue.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de ma considération la plus sentie et la plus distinguée.

GUILLAUME DE HUMBOLDT.

A Berlin, ce 7 mars 1826.

votre attention sur les idées générales dans lesquelles
 j'ai dû entrer. Je suppose que vous en porterez
 un plus grand poids pour moi, et je ne vous dis-
 mais point que je vous les soumetts avec d'autant plus
 d'hésitation que dans la marche que je me suis pro-
 posée de tenir, en appuyant mon raisonnement sur
 vous sur des faits, il est facile de se laisser entraîner
 à quelques idées générales d'après la langue qu'on
 vient d'employer, et de s'exposer au danger de former
 un système systématique, si l'on en venait à l'examen d'une

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES PASSAGES

DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE,

PAR M. A. R.

OBSERVATIONS

SUR

LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

PAGE 2.

(1) Cette première assertion est incontestable, si l'on veut bien admettre qu'un terme chinois est toujours susceptible du sens substantif, déterminatif (adjectif) et verbal, et peut même quelquefois devenir un simple exposant de rapport : voilà l'observation dans toute sa généralité. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait un très-grand nombre de mots dont l'usage a fixé invariablement la signification grammaticale, et qui ne peuvent en être tirés que par une opération particulière. Cela seul prouverait que les Chinois ont dans l'esprit une idée juste des catégories grammaticales ; mais ce fait sera, à ce qu'on espère, mis hors de doute un peu plus loin.

PAGE 21.

(2) Ce serait peut-être un peu trop presser les choses que de vouloir ainsi considérer isolément les membres de phrases dont la subcession et l'apposition marquent

suffisamment, selon le génie de la langue, la liaison et la dépendance. On ne saurait opposer en ce moment à l'auteur ni la ponctuation, ni les explications traditionnelles des commentateurs qui se sont constamment attachés à marquer la distinction et l'enchaînement des périodes. Il est en droit de ne compter pour rien, dans la question qui l'occupe ici, ces moyens accessoires. Son objet n'est pas de traiter des causes qui peuvent jeter accidentellement de l'obscurité dans les livres, mais de celles qui rendraient l'obscurité inhérente à la langue même. Or, ce qui la prévient dans les exemples qu'il cite, c'est l'unité évidente des propositions, où un nombre indéfini de verbes peuvent s'accumuler sans autre effet que de devenir modificatifs les uns des autres, tant qu'aucun sujet nouveau ne se trouve interposé, et qu'aucun des procédés convenus ne vient marquer une coupe ou une déviation du sens direct. On doit donc, de toute nécessité, traduire: *Regimen ordinatim* (per ordinem) *exstat*, etc. *Valdè* plorando *dixit*, etc. Il faudrait faire violence à la phrase pour la subdiviser autrement.

(3) On peut répéter ici ce qui a déjà été énoncé plus haut. L'apposition produit sur les phrases l'effet qu'elle produirait sur les mots. Celle qui se trouve placée dans la dépendance d'une autre phrase, perd, par cela seul, sa qualité de proposition isolée. Le verbe qu'elle renferme, cesse d'exprimer une idée

verbale proprement dite, et devient une expression modificative du verbe de la proposition principale. S'il est suivi d'un complément, il peut le conserver sans marquer autre chose qu'un mode particulier de l'action du verbe principal exercée sur ce complément. Si cette opération se répète fréquemment sur le même verbe, l'esprit s'accoutume à ses résultats, et peut en venir à dépouiller habituellement ce verbe de son sens primitif, pour n'y plus voir qu'un terme accessoire, un véritable exposant de rapports. C'est par ce procédé que se sont formées certaines prépositions chinoises, comme *yi* (ci-dessus, p. 22), qui dans la phrase citée ne signifie vraiment pas, *il se sert, il dispose*, mais doit être traduit par les prépositions *per* ou *ex*, comme annonçant le *moyen, l'instrument*, et ayant pour complément la chose employée, le nom même de ce moyen ou de cet instrument.

(4) Cette règle a été donnée pour la première fois dans l'*Essai sur la langue et la littérature chinoises*. (Paris, 1811, pag. 44). Mais il serait peu exact de dire, avec M. Morrison, que le ton *khiu* marque de préférence le sens verbal. Le changement de ton indique une modification quelconque du sens primitif, au passage du sens substantif au sens verbal, ou *vice versa*. On peut s'en assurer en comparant les exemples qui en ont été cités dans l'ouvrage en question, pag. 46, 106 et pl. iv^e.

(5) S'il faut admettre, comme distinction fondamentale, la nuance délicate qui est marquée en cet endroit, entre un verbe et un mot ayant une signification verbale, il paraîtrait superflu d'en presser les conséquences, et de les appliquer à un idiome où les verbes les mieux caractérisés par leur sens, peuvent toujours, au moyen d'un simple artifice de construction et sans aucune modification intrinsèque, passer à l'état de nom d'action. Sans doute le mot *wáng*, roi, une fois doué, par un changement d'accent (*wáng*) du sens verbal de *gouverner*, peut encore être construit à la manière des substantifs, dans le sens de *gouvernement*, et pris comme sujet d'un autre verbe, ou comme complément. Mais il se passe alors quelque chose de tout-à-fait semblable à ce qui a lieu dans nos langues, et même dans les langues classiques, quand nous disons le *boire*, le *manger*, *mentiri*, Τὸ, τοῦ, τῷ λέγειν, εἶναι, etc.

(6) La traduction des deux mots *Tohoung-young*, par *immutabile medium*, est véritablement fautive et contraire aux règles de l'analogie grammaticale. La meilleure manière de les rendre serait de mettre : *In medio constantia*, ou *in medio constare*. Mais on n'a pas osé transporter une pareille phrase sur le titre d'un livre célèbre, et l'on a cru devoir adopter celle

que les missionnaires avaient introduite depuis deux cents ans. L'observation de l'auteur n'en est pas moins judicieuse et tout-à-fait fondée.

PAGE 26.

(7) Toutes ces incertitudes peuvent effectivement se présenter au sujet d'une phrase que l'on considère isolément, et abstraction faite de tout rapport avec ce qui précède, et ce qui suit, si cette phrase est incomplète, s'il y manque quelqu'un des termes qui doivent former une proposition simple ou complexe. Mais quelle est la langue où cet inconvénient ne se présente jamais? J'avoue qu'il peut se rencontrer en Chinois, plus fréquemment qu'en tout autre idiome, et la seule chose que je puis assurer, c'est que dans toute phrase régulière, on trouvera, dans l'ordre où on les énonce ici, le sujet précédé de son attribut, le verbe précédé de son terme modificateur (adverbe) le complément précédé de son attribut, etc.

PAGE 26.

(8) Sans doute un bon écrivain, maître de disposer d'une langue où de pareilles nuances peuvent être observées, ne les emploiera pas indifféremment; mais la question est si ces nuances sont nécessaires, et si ce qu'elles ajoutent à l'expression est véritablement inhérent à la pensée. L'auteur avoue qu'elles lui semblent assez indifférentes, et que, dans l'exemple cité, il

suffit de savoir que l'individu dont il est question a pleuré et parlé, sans qu'il y ait d'intervalle expressément marqué entre ces deux actions. Je crois qu'une des meilleures manières d'apprécier le degré d'utilité de ces sortes de distinctions est d'examiner ce qui arrive quand on fait passer un texte écrit avec soin d'une langue qui les possède dans un idiome qui en est privé. Le traducteur le plus consciencieux, répondrait-il de s'astreindre à rendre constamment un gérondif par une forme impersonnelle, un participe par un adjectif verbal, un adverbe par une expression modificative; et s'il réussissait à se renfermer scrupuleusement dans un cercle si étroit, résulterait-il de ce tour de force quelque avantage réel pour la fidélité de sa version? Serait-il impossible d'en rédiger une qui fût exacte dans une langue où ces sortes de modifications se confondent; en anglais, par exemple, où la même forme du verbe désigne le nom d'agent et le nom d'action? Si ces observations ont quelque fondement, il est permis d'en induire que le chinois qui n'a guère qu'un moyen unique de marquer la dépendance où sont certaines actions l'une à l'égard de l'autre, peut, à quelques égards, paraître inférieur aux idiomes qui offrent plusieurs procédés pour exprimer cette dépendance, mais que la supériorité de ceux-ci se réduit peut-être en réalité à une variété plus grande de tours qui permet d'éviter la monotonie et la langueur résultant de la répétition indéfinie des mêmes constructions. Je serais, je l'avoue, un peu tenté d'étendre le même jugement à d'autres propriétés qui contribuent

à orner la richesse des langues classiques ; mais une proposition aussi hardie exigerait des développemens que je dois m'abstenir de présenter ici.

PAGE 28.

(9) Nous aurons occasion de remarquer plus tard (Voy. note 18), que les divers emplois qu'on peut faire d'une même particule ou d'une même terminaison, pour indiquer des rapports différens, ne prouvent pas nécessairement que cette particule ou cette terminaison soit prise en un sens vague ou indéterminé dans chacun de ces emplois. On pourrait supposer que des mots, offrant entre eux quelque analogie, avaient été primitivement assignés à ces rapports, et qu'on les aurait ensuite pris les uns pour les autres, en les rendant par des lettres. La confusion dont on se plaindrait, dans ce cas, un effet de l'écriture, et, pour ainsi dire, une affaire d'orthographe. Et pour éclaircir ceci par un exemple tiré du sujet même qui nous occupe, on a dû, dans un ouvrage élémentaire, présenter comme autant de valeurs du signe écrit que nous examinons, les sens de *rejeton*, *passer d'un lieu dans un autre*, et les qualités d'exposans des rapports du génitif et de l'accusatif. Tel est l'état des choses depuis qu'on écrit le chinois en caractères chinois. Mais ainsi que l'observe fort judicieusement l'auteur, le langage doit être plus ancien que l'écriture, et qui nous répond qu'antérieurement à l'invention de celle-ci, il n'y eut pas, pour ces quatre valeurs, quatre

mots aussi différens entre eux que le seraient ceux-ci : *tchi*, *dji*, *tchii*, *tshi*, lesquels n'auraient trouvé dans l'écriture figurative qu'une seule représentation appartenant par sa figure même à l'idée de *rejeton*. On ne saurait assurer que les choses se soient réellement passées de cette manière, à l'égard des particules chinoises, quoiqu'il soit certain qu'en d'autres cas, des mots différens ont été rendus par un même signe, ou des caractères variés, affectés à une seule prononciation. Ce dernier fait paraît évident, lorsqu'on compare les formes diversifiées de l'adjectif démonstratif *tseu*, *thseu*, *sse*, ou de la particule négative *mo*, *mou*, *pou*, *fe*, *feou*, etc.

PAGE 29.

(10) La phrase *'weï tchi tchoung* offre la construction primitive, et *tchi* s'y prend pour représenter le complément du verbe actif, *vocant illud medium*. Quant à *tchi weï*, on ne saurait dire que ce soit la forme ordinaire; mais ainsi que cela a été indiqué dans la grammaire, *tchi* y tient la place de *tche*, et sert à définir ou à arrêter le sujet de la proposition, ou bien il est déplacé et mis avant son complément *tchi 'weï* pour *'weï tchi*. Pour abréger, dans un ouvrage purement pratique, on a appelé ce mot *explétif*, tout en reconnaissant que rien n'est plus rare dans les langues que les mots purement explétifs. Il y aurait encore une autre manière d'analyser cette construction, et ce serait de dire : *pou pian tchi*, *non deflexi*, *'weï*, ap-

pellatio (est), *tchoung*, *medium*; *thian ming tchi*, *cœli mandati*, 'weï, *appellatio* (est) *sing*, *natura*. Cette analyse est bien simple et ramène *tchi* à la fonction d'exposant de rapport entre deux substantifs : je la crois conforme à la construction primitive de ces sortes de phrases ; mais je me trompe fort si c'est celle qui se présente actuellement à l'esprit d'un Chinois qui réfléchit sur sa langue.

Ibid.

(11) *Tchi* ne prend place à la suite de *mou* qu'à raison de la qualité de substantif sujet, attribuée à ce dernier mot : *nullus*, *non ullus*, et il doit alors se rapporter à l'une des analyses qui ont été proposées ci-dessus et dans la Grammaire chinoise, § 190, 191.

PAGE 34.

(12) Il y a une différence assez marquée entre la phrase moderne *ni lai ti*, etc., et la phrase du style littéraire : *hio seng sai hieou tchi fou* ; et cette différence consiste surtout dans la présence du verbe *lai* qui aura nécessité l'emploi de *ti* dans la première ; *lai ti* est un participe, *venu*, ou un abstrait, *être venu* ; *ni lai ti*, *ton être venu*, ou *ta venue*. Il est douteux que *ti* pût trouver place entre le verbe et le sujet, si celui-ci n'était pas susceptible d'une interprétation analogue, et ne renfermait aucun verbe.

(13) Je me suis , dans les deux ouvrages qu'indique ici l'auteur, proposé des objets absolument différens. Je voulais , par mes *Elémens*, rendre l'étude pratique de la langue et de l'écriture chinoises aussi facile que cela était possible , et je me suis attaché à y présenter un tableau fidèle de ce que l'une et l'autre offrent de particulier. Dans la dissertation, je cherchais à établir qu'une partie des différences qu'on observe entre les phrases chinoises et celles des autres idiomes , tient à l'emploi d'une écriture d'une nature toute spéciale , et je m'attachais à considérer la langue chinoise comme si elle n'eût jamais été écrite , ou qu'elle l'eût été alphabétiquement. Je pensais (et je suis disposé à conserver cette opinion) que les particules et les désinences ou affixes , ne sont , au fond et dans leur nature intime , qu'une seule et même chose , et que si les crases qui ont permis de rapprocher en latin ou en grec les terminaisons du thème des noms et des verbes , n'avaient pas été impossibles en chinois , on y verrait des mots déclinés et conjugués comme partout ailleurs. Je faisais voir , enfin , que la prétendue nature monosyllabique , communément attribuée à la langue chinoise , tenait à l'usage d'affecter un caractère particulier à chaque syllabe , usage qui n'avait pas permis de ramener à l'unité les parties d'un même mot qui concouraient à l'expression d'un sens unique ; de sorte qu'on écrivait et on prononçait en chinois *jîn-kiaï-*

tchi, et en latin *hominum*, quoique ce fût essentiellement et radicalement la même chose, et qu'il eût été possible d'écrire d'un côté *jinkiaïtchi*, et de l'autre *hom-in-um*, sans rien changer à la nature des idées. Je montrais l'état des choses dans un de mes ouvrages, et je combattais dans l'autre un préjugé, ou une notion qui ne me paraissait pas exacte. Voilà la cause de la divergence observée par le savant auteur. Les personnes qui considéreraient le langage indépendamment de l'écriture qui y a été attachée, seraient naturellement conduites à le rapprocher des nôtres, et c'est une des causes de la facilité qu'ont trouvée quelques auteurs, comme le P. Varo et M. Morrison, à faire cadrer l'exposition des règles de la langue chinoise avec les formes et les divisions d'un rudiment latin ou d'une grammaire anglaise. Le point de vue où ils s'étaient placés n'est pas, je crois, le plus convenable pour apprécier les propriétés de l'idiome qu'ils enseignaient, mais il peut avoir son avantage quand il est question de constater la ressemblance que ce même idiome doit infailliblement offrir sous d'autres rapports, avec les divers moyens de communication que les hommes se sont créés dans le reste de l'univers.

(14) Je crois avoir suffisamment fait voir (note 13) la véritable cause qui a maintenu l'isolement du thème et des particules dans les noms et les verbes. Supposez qu'il y eût eu, dans la langue parlée, quelque ten-

dance à confondre le radical *tchang* (chanter) avec le signe du prétérit *liao*, et à faire de ces deux mots par contraction *tchangliao*, *tchangyao*, *tchanniao*, ou tout autre composé, le pinceau du lettré serait toujours venu désunir ce que la prononciation du paysan aurait rapproché, en écrivant séparément *tchang*, *liao*. Qu'on fasse bien attention à cette circonstance; elle donne la clef de la plupart des singularités qu'on observe dans la construction des phrases chinoises.

PAGE 38.

(15) Il s'agit ici d'un idiotisme ou d'une construction particulière, dont l'analyse ne saurait donner une explication tout-à-fait satisfaisante. C'est par une convention particulière que *chi* (tems), ainsi placé à la fin d'un membre de phrase, signifie *au tems où*, *quum*, avec la notion du futur, plutôt que *depuis le tems où*, *ex quo*, avec l'idée du prétérit. Il y aurait pour ce dernier sens une autre construction dont l'absence suffit pour indiquer le tems auquel doit se rapporter l'action du verbe principal. Cela convenu, le futur relatif est aussi bien exprimé que possible, puisque le verbe de la proposition secondaire est affecté du signe du passé : *Au tems* (futur) *où vous avez eu fini de préparer*, pour dire *au tems où* (lorsque) *vous aurez préparé*.

PAGE 46.

(16) Le style antique comporte peu de complication

dans le système phraséologique : cela peut tenir en partie aux causes que l'on indique ici, en partie à d'autres circonstances qu'il serait trop long de rechercher. Mais il y a des périodes très-longues dans le style littéraire et dans celui de la conversation. A la vérité, c'est ordinairement par la division, l'énumération, la gradation ou d'autres formes semblables que le sens y est soutenu jusqu'à la fin. Toutefois, il serait aisé d'en citer aussi où des membres de phrase assez étendus sont placés dans la dépendance d'un seul mot. Aux exemples qu'on peut voir dans la grammaire, § 370, 346 et ailleurs, je joindrai celui-ci où l'on trouve un participe ou une phrase conjonctive de dix-huit mots tous caractérisés par la finale *ti*, ainsi qu'on le voit par la transcription suivante :

Houng li khio , nai (lao-ye kian meng thsao hian houng li ching khai , yi chi kao hing yao Tchang lang tso) ti.

« Cette chanson sur les poiriers à fleurs rouges est celle que mon Seigneur, ayant vu dans le pavillon des songes de verdure des poiriers rouges en pleine fleur, a, dans son admiration, fait faire au moment même par le jeune M. Tchang. »

Les mots entre parenthèses sont dans la dépendance de *ti* en chinois, comme ceux qui sont soulignés en français, dans la dépendance de *que*.

(17) Cette dernière classe renferme seule la presque totalité des substantifs de la langue parlée ou du style

familier. Je ne sais d'ailleurs pourquoi on voudrait en séparer cette autre classe si nombreuse dans les deux styles, des substantifs qui, sans porter avec eux aucune forme qui les caractérise, n'en ont pas pour cela un sens substantif moins arrêté, et n'en éveillent pas moins dans l'esprit des idées de substances. *Jin, mou, chouï, chan, lin*, sont des substantifs en chinois, au même titre que leurs équivalens français, *homme, arbre, eau, montagne, forêt*.

PAGE *ibid.*

(18) Une équivoque du même genre se trouve dans les langues classiques : il suffit de citer *Rosæ, Domini, Templum, Fructus, Dies*, etc. Voy. ci-dessus la note 9.

PAGE 65.

(19) Le grec, le samscrit, l'allemand, l'anglais offrent des constructions tout-à-fait analogues à celles qui abondent en chinois, c'est-à-dire où les mots sont rapprochés l'un de l'autre sans aucune marque de rapport, et où le sens jaillit de ce rapprochement et se détermine d'après la place que les termes occupent : c'est ce que, dans toutes les langues, on nomme *mots composés*. Le caractère de ces mots exige même que les élémens qui les constituent perdent les signes grammaticaux qu'ils pourraient avoir, et viennent, à l'état de radical, se grouper entre eux. On ne voit

pas que la netteté du sens souffre de cette suppression, et les expressions qui en résultent sont, de toutes, celles qui ont le plus d'énergie et de vivacité. *Horseman*, *Pferdeknecht*, ἵππαρχος, *Asouamedha* signifient d'une manière aussi positive que les phrases les plus explicatives le pourraient faire, *un homme qui monte un cheval*, *un valet qui soigne des chevaux*, *un officier qui commande des chevaux* (des cavaliers), *un sacrifice où l'on immole un cheval*. Les rapports varient à l'infini, et l'esprit les supplée sans difficulté, sans embarras, sans hésitation. Que l'on généralise ce principe, et l'on aura assuré aux langues classiques un des principaux avantages du système chinois.

(20) Si cette proposition était admise sans distinction comme une vérité évidente et un principe fondamental, il semble que toute discussion ultérieure deviendrait superflue; car il n'y a pas, il faut bien l'avouer, d'idiome où il arrive plus fréquemment qu'en chinois, que ce qui modifie l'idée manque d'expression dans la langue parlée. Si c'est de la prononciation seule que la pensée tient sa précision et sa clarté, le langage chinois doit le plus souvent produire d'une manière incomplète l'effet qu'on en attend, et par conséquent cet idiome devra être placé fort au-dessous des autres, non pas seulement sous le rapport de cette perfection qu'on admire dans les autres langues, considérées comme produits de l'intelligence humaine, mais sous

le rapport bien autrement important du degré d'exactitude auquel on peut parvenir en s'en servant : ce sera un instrument grossier dont on ne pourra attendre qu'une action imparfaite. Mais comme il me paraît démontré par les faits que les Chinois s'entendent, non pas seulement en gros et d'une manière générale, sur les objets ordinaires de la vie, mais sur les nuances les plus délicates et les modifications les plus subtiles de la pensée, je pense que la perfection de l'instrument peut se déduire de l'usage même auquel on l'applique ; seulement il faut chercher cette perfection dans des propriétés un peu différentes de celles où nous sommes accoutumés à la placer. Je crois en effet qu'il y a deux manières de concevoir les conditions qui la déterminent. Ceux qui ont été plus frappés des ressources que les langues classiques ouvrent à l'intelligence, posent, avec l'auteur, le problème dont on cherche la solution dans un système grammatical, en ces termes : *Exprimer complètement la pensée avec toutes ses particularités, en assignant, dans le langage et dans l'écriture, des formes spéciales aux différentes circonstances de tems, de lieu, de personne, ainsi qu'aux rapports variés qui peuvent exister entre les élémens divers qui constituent la phrase.* Une personne habituée aux procédés rapides et expéditifs des Chinois, serait peut-être tentée d'y substituer l'énoncé suivant : *Éveiller, dans l'esprit de celui qui écoute ou qui lit, l'idée complète, telle qu'elle a été conçue par celui qui parle ou qui écrit, avec tout ce que l'un et l'autre ont besoin de connaître des*

circonstances de tems , de lieu et de personne. Que le problème réduit à ces termes trouve sa solution dans le système chinois , c'est , je crois , ce qui ne saurait être mis en doute , et les développemens dans lesquels l'auteur entre immédiatement prouvent que personne n'a , mieux que lui , saisi les distinctions que je viens de rappeler.

PAGE 68.

(21) On a déjà vu (note 16) que les auteurs de la moyenne antiquité avaient dérogé aux formes éminemment simples et restreintes de la phraséologie primitive , et qu'on pouvait trouver chez les écrivains postérieurs des périodes très-étendues , formées de membres de phrases bien enchaînés entre eux , soit par des conjonctions , soit par ces marques d'induction auxquelles l'usage a donné une valeur analogue , soit enfin par la simple apposition qui est le moyen le plus ordinairement employé pour suppléer aux unes et aux autres. Je tombe par hasard sur ces deux phrases au commencement d'une préface des Quatre livres Moraux :

Tai hio tchi chou , kou tchi , tai hio so yi kiao jin tchi fa ye ;

Kai tseu thian kiang seng min ,

Tse ki mou pou iu tchi

Yi jin yi li tchi tchi sing yi.

Jan khi khi tchi tchi pin ,

Hoe pou neng tsi ;

Chi yi pou neng kiāi yeou yi tchi khi sing tchi, so
yeou eul thsiouan tchi ye.

Yi yeou thsounng ming joui tchi neng thsin khi sing
tche,

Tchhou iu khi kian,

Tse thian pi ming tchi, yi 'wei yi tchao tchi kiun
sse,

Sse tchi tchi eul kiao tchi yi fou khi sing.

« Le livre de la grande science est la règle par la-
quelle les anciens enseignaient aux hommes cette
science (véritablement) grande;

Car depuis que le ciel a donné l'existence aux peup-
les d'ici bas,

De ce tems même, il ne leur avait pas refusé le na-
turel qui comporte la charité, la justice, la politesse
et la prudence;

Or, comme cette force imprimée à la substance de
leurs esprits,

Quelques-uns ne pouvaient en tirer avantage,

C'est pour cela que tous n'ont pas été en état de
savoir par quel moyen ils pouvaient compléter ce qui
était dans leur propre nature.

Il y en a eu aussi d'autres, intelligens, éclairés, ha-
biles, pleins de perspicacité, capables d'atteindre au
fond de leur naturel,

Que, étant sortis des rangs (du vulgaire),

Le ciel n'a pas manqué de les désigner pour, en
étant les maîtres et les princes de la multitude,

Faire en sorte qu'ils la gouvernassent et lui ensei-
gnassent à recouvrer sa nature. »

Ce ne sont pas des phrases françaises que j'ai prétendu écrire ; j'ai voulu , au contraire , faire sentir , par une traduction toute littérale , quels étaient , dans l'original , l'ordre et l'enchaînement des propositions. Ces sortes de phrases sont très-communes dans le style littéraire , qui est essentiellement soutenu , périodique et symétrique. Il y en a de beaucoup plus longues encore dans les livres de philosophie ; mais à la Chine , comme chez nous , c'est dans les ouvrages de discussion , qu'on trouve plus habituellement employées les formes de dialectique et d'argumentation , que le goût littéraire , plutôt que la nature de la langue , repousse dans les sujets ordinaires.

J'ai mis en romain , dans la transcription précédente , ceux des mots chinois qui servent à marquer la succession et les rapports des idées. Le nombre en pourra paraître peu considérable ; mais il serait encore plus borné , que la dépendance des diverses parties de la phrase , les unes à l'égard des autres , n'en serait pas moins réelle , moins facilement sentie des lecteurs. Ceci réclame encore une courte explication.

Deux propositions peuvent être placées à la suite l'une de l'autre sans conjonction ; on s'attache , en les traduisant , à en faire sentir la liaison , à montrer la dépendance de la première à l'égard de la seconde. En faisant cette opération , s'écarte-t-on , se rapproche-t-on du sens de l'écrivain qu'on interprète ? Si , comme paraît l'avoir pensé le savant auteur auquel nous soumettons nos doutes , l'unité de la phrase n'est pas complètement constituée par l'arrangement des

membres qui la composent ; si une proposition complète n'est au fond qu'une succession de propositions véritablement isolées dans l'esprit de l'écrivain chinois ; si, enfin, celui-ci n'a pas, dans son idiome, le moyen de déterminer le sens grammatical dans lequel il en emploie les mots, nous commettons, sous le rapport de la grammaire, une véritable infidélité, toutes les fois que nous exprimons des liaisons qu'il a sous-entendues, que nous ajoutons des conjonctions qu'il a supprimées, que nous rattachons les diverses parties du raisonnement par la marque de rapports auxquels peut-être il n'a jamais pensé. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi, et voici quelques-unes des raisons qui fondent mon opinion à cet égard.

Les Chinois n'ont pas une idée bien précise et bien complète de ce que nous nommons parties de l'oraison, catégories grammaticales ; toutefois, on ne doit pas porter trop loin l'idée qu'on se forme de leur ignorance ou de leur indifférence dans cette matière. Il est impossible, ainsi que l'a très-bien remarqué M. G. de Humboldt, de parler ou d'écrire sans être dirigé par un sentiment vague des formes grammaticales des mots, mais il est tout aussi difficile d'écrire sur un sujet quelconque sans arrêter sa pensée sur la valeur grammaticale des mots qu'on emploie. Il est surtout impossible de traiter certains sujets, de philosopher, de discourir sur la morale, la métaphysique, l'ontologie, sans avoir des notions assez bien définies des termes abstraits, des qualificatifs, des noms d'agent, d'action, etc. Bien plus : nous nous croyons quelquefois

libres d'analyser de deux ou trois manières différentes une même phrase, de déplacer l'idée verbale, de supposer telle ou telle ellipse, d'imaginer tel ou tel rapport : or, je suis persuadé que, dans tous ces cas, la liberté que nous prenons tient à notre ignorance, et que le plus souvent un Chinois instruit ne verrait qu'une seule bonne manière d'analyser ces phrases qui nous paraissent si indéterminées. Ils poussent la précision tout aussi loin que nous, quoiqu'ils aient moins d'occasions de s'expliquer à ce sujet. Ils ont cultivé la pratique et non la théorie, l'art et non pas la science. Ils ont une grammaire, mais non pas de grammairiens. Voilà, je crois, toute la différence.

Ces mots, auxquels ils se plaisent à laisser une si grande latitude de signification grammaticale, ont quelquefois besoin d'être définis. Dans ce cas, les commentateurs, les lexicographes ne manquent pas de les définir. Ils savent bien dire alors si le mot reste *mort*, ou devient *vivant*, selon la dénomination ingénieuse qu'ils ont affectée au verbe. *Ta* signifie *verberare*, *verberatio*. S'ils veulent déterminer ce mot comme verbe, ils y ajouteront un pronom pour complément : *ta tchi*, *verberare eum*. S'il est nécessaire de reformer le nom d'action dans son acception bien déterminée, une nouvelle particule remplit cet office : *ta tchi tche*, littéralement *le frapper*. *Haò* ne signifie que *bon*; *háo* ne veut dire que *aimer*. L'un est un adjectif, l'autre ne saurait s'entendre que comme verbe. Beaucoup de mots changent ainsi d'intonation en passant d'une catégorie grammaticale à une autre;

ceux qui leur font éprouver ces changemens ont sans doute la conscience de la modification qu'ils apportent à l'idée.

Il y a des occasions où il est tout-à-fait nécessaire d'appuyer sur ces distinctions: c'est quand on explique le texte d'un auteur classique, le sens de ces livres où tout, pour les philosophes de la Chine, est doctrinal et, pour ainsi dire, sacramentel. Depuis vingt siècles, des milliers de commentateurs se sont occupés de ce genre d'exégèse. Pour y réussir, il ne saurait leur être indifférent de prendre un mot comme verbe ou comme substantif, dans un sens indéfini ou individuel, ni de lire deux ou trois propositions isolément, ou dans le sens qui résulte de leur rapprochement; ils ont besoin d'une grande précision sur tous ces points, et ils y arrivent par des définitions toutes grammaticales, et qui montrent plus de sagacité dans ces matières qu'on n'est tenté de leur en accorder. Il est même bien remarquable qu'ayant à discuter tant de passages susceptibles d'interprétations différentes, leurs dissentimens ne portent presque jamais sur des points de grammaire, qui seraient pourtant si propres à exercer leur subtilité, si les phrases chinoises avaient, sous ce rapport, le degré de vague que nous croyons y apercevoir.

On a eu à plusieurs époques la preuve de la constance des commentateurs chinois dans leurs traditions grammaticales, et tout récemment l'expérience a été répétée à l'occasion de l'entreprise qui a consisté à rédiger en mandchou des versions littérales des classiques et des historiens chinois. Les écrivains qui ont

composé ces traductions savaient également bien le chinois et le mandchou; ils connaissaient toutes les finesses des deux langues, et, comme la dernière a des tems et des modes pour les verbes, de nombreux signes de rapports pour les noms, des conjonctions et des prépositions dont il ne leur était pas permis de négliger l'emploi, il leur a fallu, à chaque phrase chinoise, prendre parti sur la valeur grammaticale des mots, sur le rapport et l'enchaînement des idées. Cette partie de leur travail s'est exécutée avec méthode et régularité, et les décisions qu'ils ont rendues implicitement sur tous ces points, généralement conformes aux traditions des meilleurs commentateurs, portent un caractère de maturité et de précision très-remarquable. On voit que l'emploi des formes grammaticales dans ces versions n'a rien changé au sens des originaux, et que par conséquent la manière d'entendre ceux-ci était précédemment bien arrêtée et fondée sur l'emploi méthodique et régulier de procédés, qui suppléaient aux formes proprement dites, et qui ne les laissaient nullement regretter.

J'ai tracé ces considérations à la hâte, et je sens qu'elles auraient besoin d'être traitées d'une manière moins superficielle. Telles qu'elles sont, elles pourront jeter quelque jour sur une question d'un haut intérêt. Le savant illustre auquel nous aimons à les soumettre y trouvera peut-être matière à de nouvelles réflexions; car c'est un fait curieux que la conservation d'un système entier d'interprétations grammaticales chez un peuple qui n'aurait aucune notion de grammaire.

Mon principal objet , en le rappelant , a été de faire voir qu'il n'y avait rien d'arbitraire dans la manière dont on supplée , en traduisant du chinois , à l'omission des signes de rapports , ou dont on lie ensemble les différentes parties des phrases. Cette démonstration peut aussi être nécessaire pour constater l'authenticité de certaines règles que j'ai déduites de l'étude des auteurs , et notamment de celle qui est l'objet des §§ 166 et 167 de mes *Elémens*.

PAGE 66.

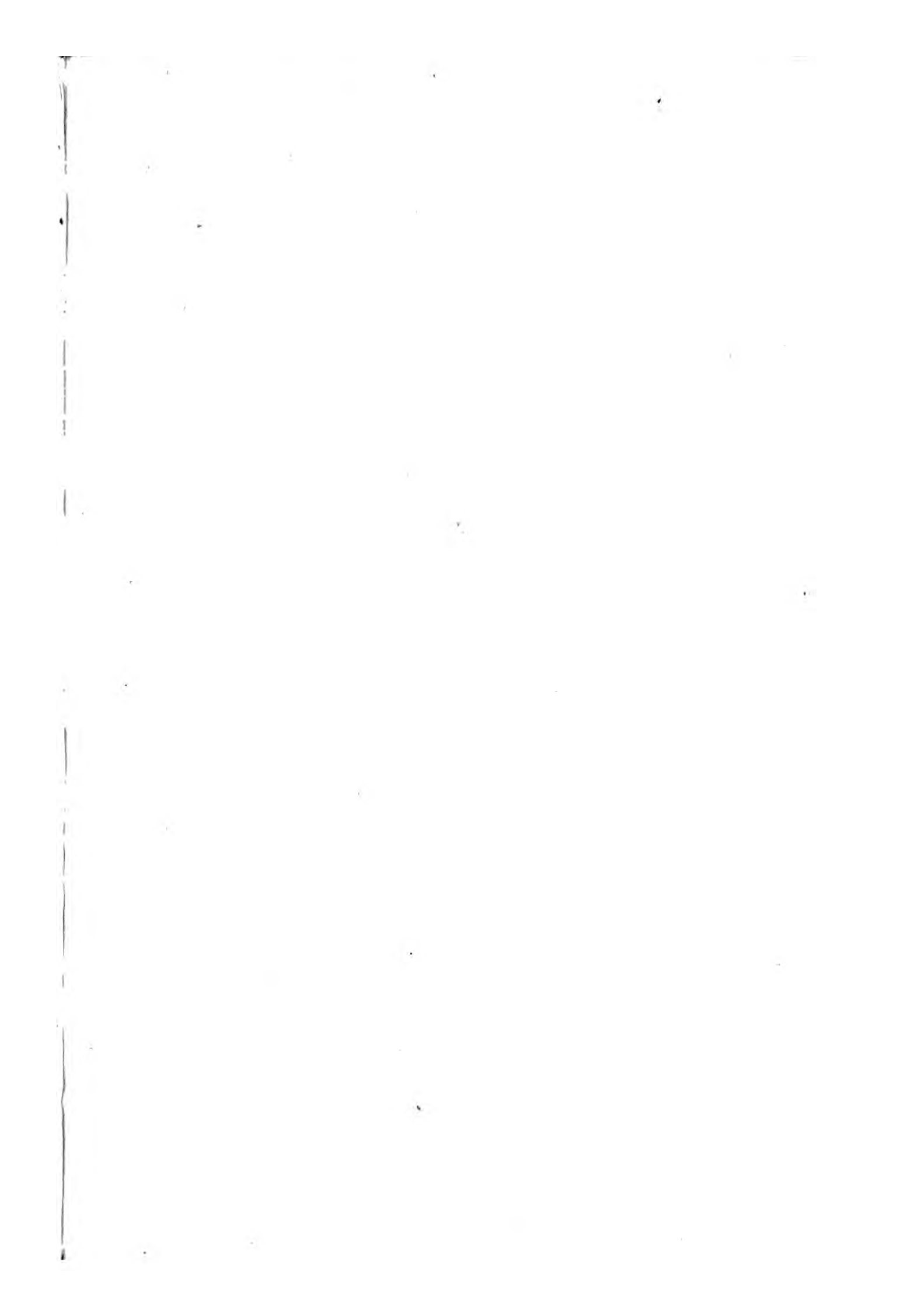
(22) L'auteur touche ici à l'un des effets les plus curieux de l'influence que la nature particulière des caractères chinois a exercée sur la constitution de la langue. Il n'y a presque pas lieu de douter que , si les efforts des écrivains de la Chine pour enrichir et perfectionner leur idiome eussent été secondés par l'emploi d'une écriture alphabétique , le nombre des mots ne se fût accru dans la même proportion que les signes écrits. Mais l'impossibilité d'exprimer de nouvelles combinaisons de sons , et la nécessité de chercher toujours dans le même cercle de syllabes déjà usitées , les noms qu'on voulait donner à des objets nouveaux , ont à jamais fixé le langage dans l'état où il était parvenu lors de l'invention des caractères. Il est probable même qu'au lieu d'acquérir des sons , la langue parlée en a plutôt perdu ; car beaucoup de nuances délicates ont dû s'effacer , une fois qu'elles ont été réduites , dans la langue écrite , à une expression com-

mune approximative. On pourrait penser que les mots *toile*, *cent*, *prince* et *cyprès*, offraient primitivement quelque différence propre à les faire discerner dans la prononciation ; mais une fois que ces mots ont été écrits avec un même signe de son (*pe*), associé à des images variées, le souvenir de ces différences a dû s'altérer et finir par se perdre. Je regarde l'invention des caractères *hing-ching* (figuratifs du son) comme une des causes qui ont maintenu le langage dans un état de véritable pauvreté, en même tems qu'elle a enrichi l'écriture de tant de signes remarquables par leur construction régulière et méthodique. Le chinois a acquis par là, au prix de l'harmonie et de la variété des sons, l'avantage d'une écriture admirablement appropriée à l'expression des idées et à la classification des êtres naturels.

Au reste, les vues proposées par M. G. de Humboldt au sujet de l'influence de l'écriture chinoise sur le système grammatical, montrent assez quelles lumières il aurait infailliblement jetées sur une question importante, proposée au concours pour le prix fondé par M. de Volney, s'il lui eût été possible de s'en occuper. Les effets de l'écriture alphabétique peuvent être étudiés dans un grand nombre d'idio-
mes ; mais peu de personnes possèdent des matériaux assez nombreux pour la recherche de ceux qui s'observent dans les langues sans écriture, et quant aux modifications produites par l'usage des caractères re-

présentatifs, l'importance en sera surtout appréciée par les personnes qui apporteront à l'étude du chinois et du japonais, la sagacité persévérante et la judicieuse subtilité qui distinguent la lettre qu'on vient de lire.

FIN DES OBSERVATIONS.



présentatifs, l'importance en sera surtout appréciée par les personnes qui apporteront à l'étude du chinois et du japonais, la sagacité persévérante et la méthodique subtilité qui distinguent la lecture qu'on vient de lire.

À MON MIEUX CHÉRI

présentatifs, l'importance en sera surtout appréciée par les personnes qui apporteront à l'étude du chinois et du japonais, la sagacité persévérante et la judicieuse subtilité qui distinguent la lettre qu'on vient de lire.

FIN DES OBSERVATIONS.

